OBSERVATOIRE DE L'OUST

Bilan 2016

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust a pour mission de préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce bilan présente les résultats de qualité d'eau et les actions mises en place sur le territoire durant l'année hydrologique 2015 (octobre 2015 à septembre 2016).

GRAND BASSIN DE L'OUST

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l' Oust

Un territoire en action

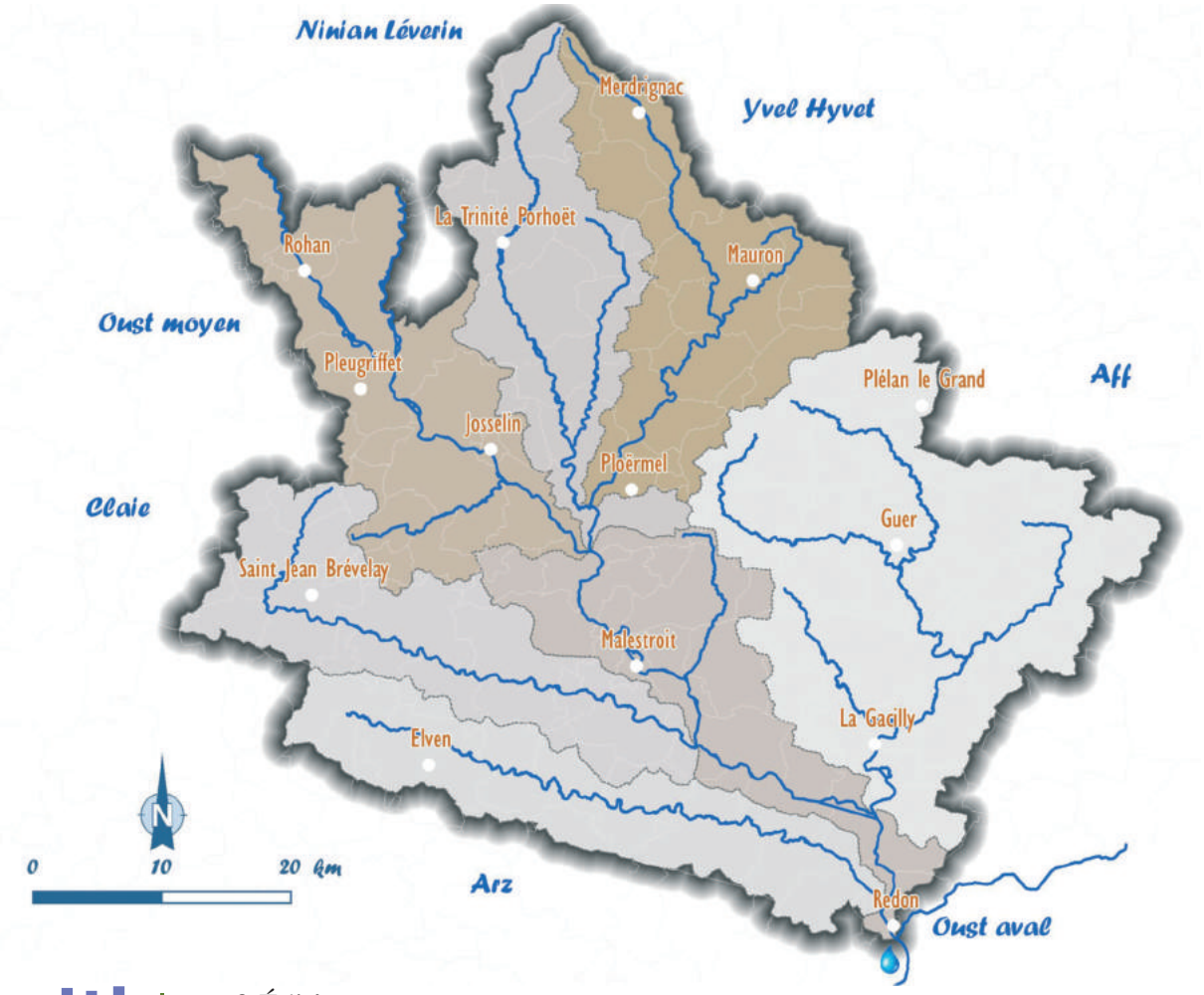

SOMMAIRE

3 Édit'eau

La ressource en eau…

État des lieux quantitatif et qualitatif sur le Grand Bassin de l'Oust

5 Pluviométrie et débit
6 Le phosphore
7 Les nitrates
8 Les flux d'azote
9-10 Les pesticides

La ressource en eau…

Zoom sur la qualité des rivières de nos 7 bassins versant

12 Bassin versant de l'Aff
13 Bassin versant de l'Arz
14 Bassin versant de la Claie
15 Bassin versant du Ninian Léverin
16 Bassin versant de l'Oust Aval
17 Bassin versant de l'Oust Moyen
18 Bassin versant de l'Yvel Hyvet
19 Le paramètre Phosphore total sur le bassin de l'Yvel

La ressource en eau…

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust en action

21 Les actions agricoles
22 Les actions collectivités
23-24 Les actions milieux
25 Le bocage
26 Natura 2000 "Vallée de l'Arz"
27 Retour sur les 20 ans de l'Yvel Hyvet

André PIQUET
Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
Maire de Bohal

Édit'eau

L'eau, un bien commun

L'eau n'est pas un bien comme les autres, puisque c'est un bien commun

Sa qualité et sa quantité sont primordiales pour un développement harmonieux de nos territoires. L'Homme a sa responsabilité dans l'accès à une eau de qualité. Le prix moyen de l'eau sur le territoire de l'Agence Loire Bretagne est de 3,97 euros TTC le mètre cube, ce qui correspond à 476 euros pour un foyer consommant 120 m^3. Soit 1,30 euros par jour et par ménage pour un produit alimentaire qui représente 80 % du volume absorbé par votre tube digestif et qui vous est livré à domicile, et parfois au $X^{ème}$ étage de votre immeuble, puis repris et retraité pour être remis dans le milieu naturel.

De cette somme, une petite part est reversée à l'Agence de l'Eau qui la distribue aux collectivités, pour les mises aux normes des stations d'épurations et de l'assainissement non collectif, au SMGBO pour la protection des périmètres de captage et la prévention des pollutions diverses ; et de plus en plus vers l'amélioration du fonctionnement des rivières.

Pourtant dans un territoire où nous disposons d'eau en quantité et qualité suffisantes, nous avons parfois tendance à l'oublier, certains phénomènes naturels nous rappellent parfois la fragilité de cette ressource (pollutions des cours d'eau, inondations, sécheresse, cyanobactéries, mortalité des poissons ...).

Pour préserver et reconquérir la qualité de notre eau, les communes de l'Oust ont décidé en 2010 de mutualiser leurs moyens en transformant de l'association du Grand Bassin de l'Oust en Syndicat Mixte (SMGBO) qui a construit dans un esprit de transversalité un programme d'actions qui a permis à tous de s'engager dans cette dynamique, essentielle pour le développement de demain. Les résultats compilés dans ce document permettent de mesurer l'énorme chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

Le SMGBO est en ordre de marche et est persuadé que ce changement de statuts va être une opportunité de continuer les actions pour atteindre le bon écologique.

Je tiens à remercier tous les élus de notre territoire pour leur confiance et l'appui permanent qu'ils nous apportent. Au fil des pages de cet observatoire, je vous invite à découvrir les résultats du travail de 2016.

André PIQUET

La ressource en eau...

État des lieux quantitatif et qualitatif sur le grand Bassin de l'Oust

PLUVIOMÉTRIE ET DÉBIT

L'année hydrologique 2015-2016 correspond à une année pluvieuse moyenne puisqu'elle présente un léger déficit de pluviométrie de seulement 6 % par rapport à la moyenne interannuelle.

Mais il y a eu une grande variation des précipitations selon les mois.

Les mois de janvier, février, mars et juin ont été largement excédentaires puisque la pluviométrie était 50% plus importante qu'un mois moyen.

À l'inverse, les mois d'octobre, avril, juillet, aout et septembre ont été déficitaires avec plus de 40% de déficit de précipitation et même 90% pour le mois de juillet.

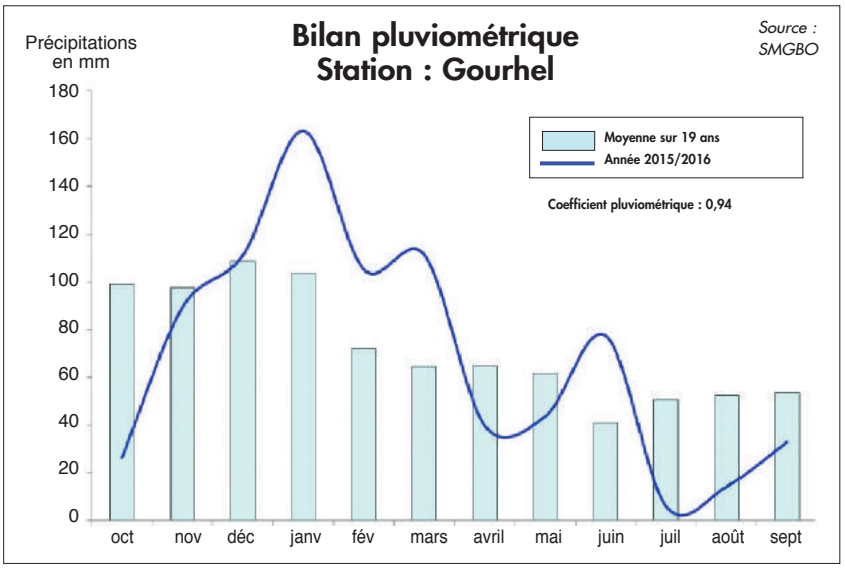

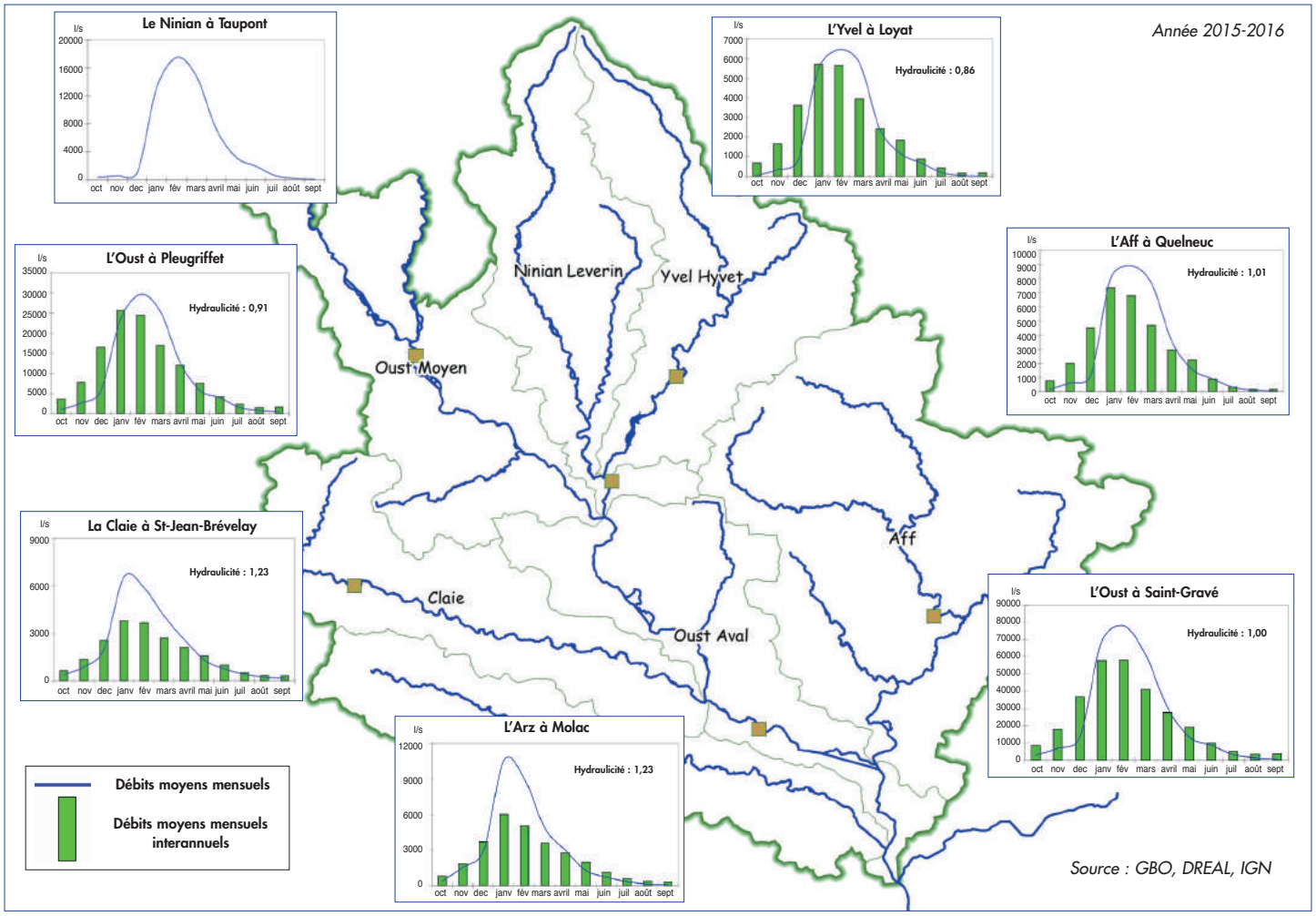

Les données de débits du Ninian ont été mesurées à la station de Ploërmel qui n'est en service que depuis 2 ans. Il n'y a donc pas assez de recul pour comparer cette année avec une moyenne interannuelle.

Sur les autres cours d'eau, d'octobre à décembre, on note un débit déficitaire sur tous les cours d'eau (de -25% sur l'Arz à -80% sur l'Yvel). De janvier à mars, les débits sont excédentaires par rapport à la moyenne interannuelle (de +13% sur l'Yvel à +56% sur l'Arz et la Claie). À partir de mai, les débits sont plus ou moins déficitaires (de -20% sur l'Aff à -40% sur l'Yvel).

Sur l'année, l'Yvel et l'Oust à Pleugriffet présentent un déficit d'environ 10 à 15%. L'excédent des mois où les débits sont importants a permis de limiter le déficit annuel. À l'inverse, l'Arz et la Claie sont excédentaires d'un peu plus de 20%. Enfin, les débits de l'Aff et de l'Oust à Saint-Gravé sont dans la moyenne interannuelle.

LE PARAMÈTRE PHOSPHORE TOTAL

Année 2015-2016

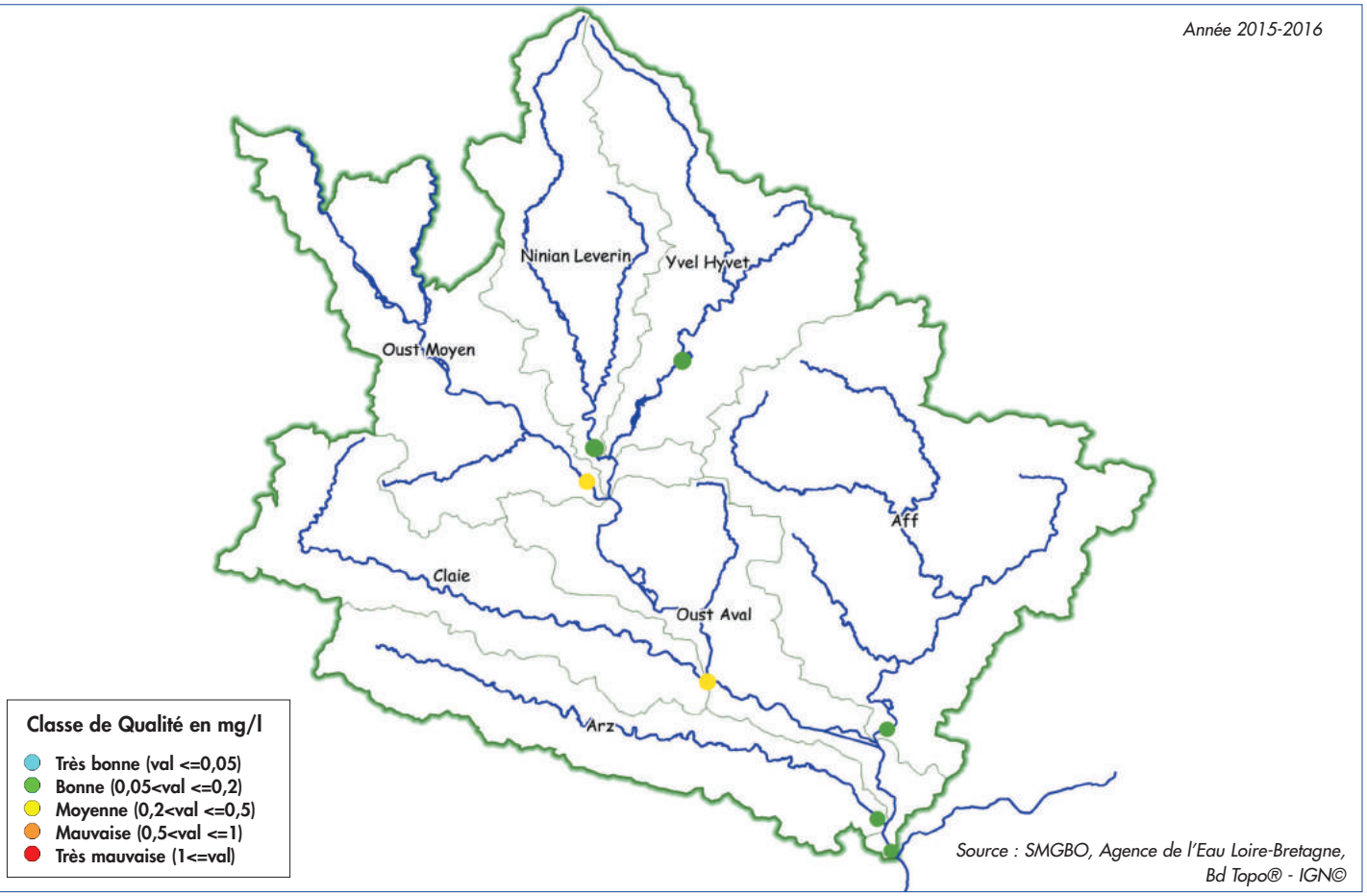

Source : SMGBO, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Bd Topo® - IGN©

De manière naturelle, le phosphore est présent en faible quantité dans les eaux de surface. Le phosphore est un élément nutritif : il participe au développement des organismes aquatiques. En excès, il engendre la dégradation de la qualité des eaux et un déséquilibre des écosystèmes aquatiques. Il constitue le facteur essentiel de l'eutrophisation. Le phosphore total englobe la forme minérale (issue de rejets ponctuels des activités humaines) et la forme organique (issue de l'érosion des sols) du phosphore.

Sauf pour 2 bassins versants, la qualité de l'eau est bonne pour ce paramètre avec des valeurs de quantile 90 inférieures à 0,2 mg/l. Cette année, la Claie et l'Oust Moyen présentent une qualité d'eau moyenne pour ce paramètre puisque le quantile 90 approche les 0,40 mg/l pour ces deux bassins versants. Le bassin versant de l'Yvel-Hyvet constitue cependant un cas particulier et la vigilance concernant ce paramètre y est accrue (cf p15).

À l'exutoire de l'Oust à Redon, un pic de phosphore à 0,41 mg/l a été analysé en janvier 2016. Les fortes précipitations survenues les jours précédents peuvent expliquer ce phénomène, le débit de l'Oust ayant plus que doublé en une journée.

**Quantile90 : 90% des valeurs relevées sont inférieures à la valeur citée.*

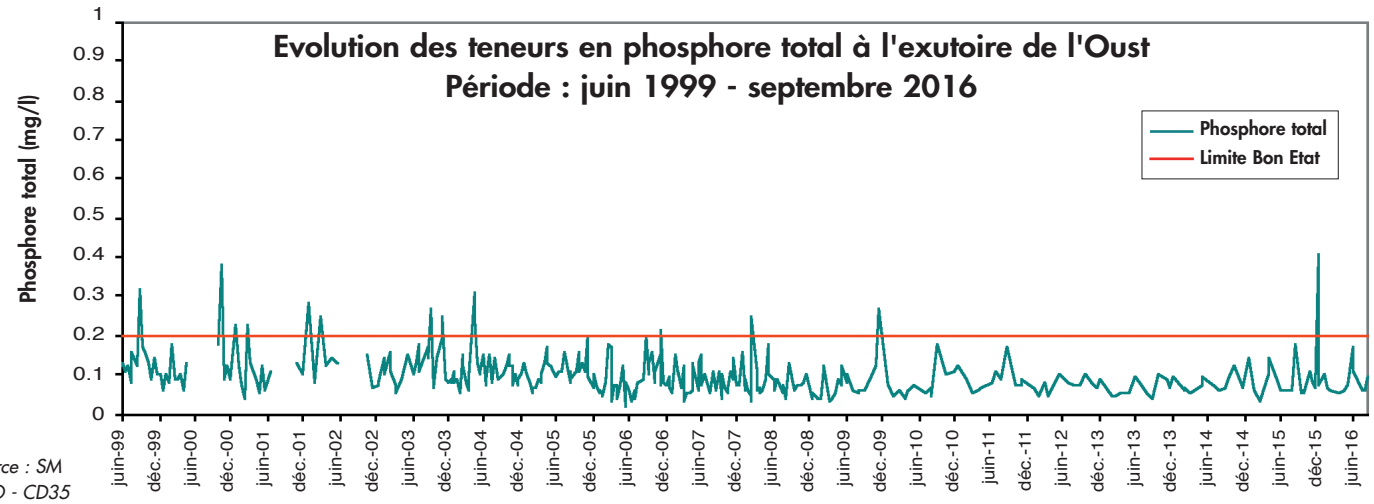

Source : SM GBO - CD35

LE PARAMÈTRE NITRATES

Année 2015-2016

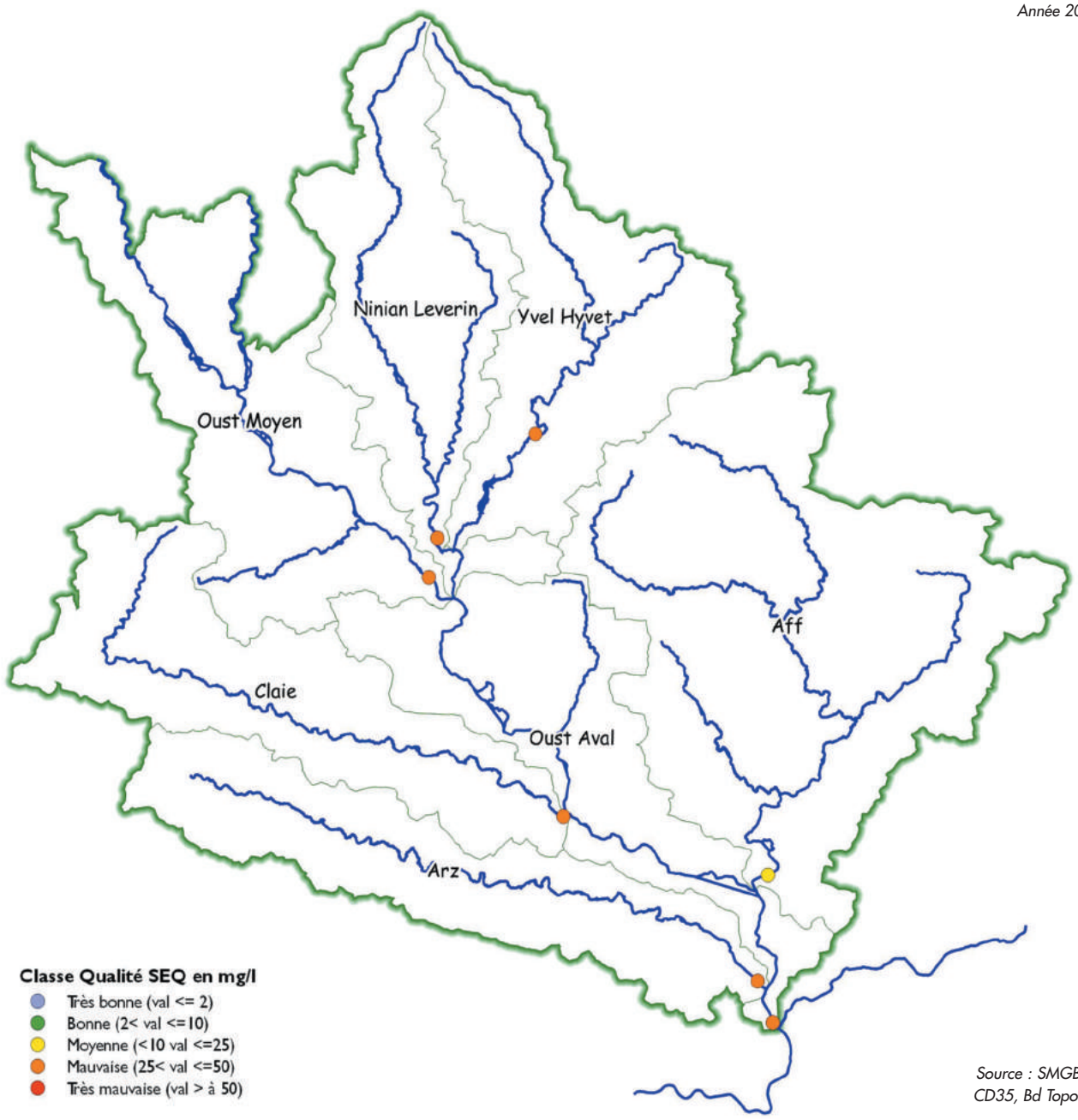

Source : SMGBO, AE-LB, CD35, Bd Topo® - IGN©

L'azote est un élément nutritif majeur pour les végétaux. Il est assimilé par les plantes dans sa forme oxydée, connue sous le nom de nitrates. En cas de fortes concentrations, les nitrates favorisent l'eutrophisation des cours d'eau. Ils peuvent également compromettre certains usages tels que la production d'eau potable si la concentration est supérieure à 50 mg/l. Chargés d'azote par les apports de fertilisants organiques et minéraux, les sols agricoles constituent la source essentielle de nitrates.

Le bon état écologique des cours d'eau pour le paramètre nitrate se mesure à partir du quantile 90, soit 90% des résultats sont inférieurs à la valeur indiquée. La carte ci-dessus présente la classe de qualité des cours d'eau aux exutoires des principaux bassins versants du Grand Bassin de l'Oust lors de l'année hydrologique 2015-2016.

Cette année, seul l'Aff présente un quantile 90 indiquant une qualité d'eau moyenne avec une valeur à 25 mg/l.

Tous les autres cours d'eau présentent une qualité d'eau considérée comme mauvaise pour le paramètre nitrate. L'Arz est le cours d'eau qui s'approche le plus du seuil des 25mg/l avec un quantile 90 à 26 mg/l. La Claie reste sous les 30 mg/l avec un quantile 90 à 29 mg/l. Sur l'Oust à Redon et sur l'Yvel, 90% des analyses ont un résultat inférieur à respectivement 32 et 35,1 mg/l. Pour l'Oust à Guillac, le quantile 90 est de 42 mg/l. Le Ninian possède le quantile 90 le plus élevé puisque 90% des résultats sont inférieurs à 43 mg/l.

LES FLUX D'AZOTE

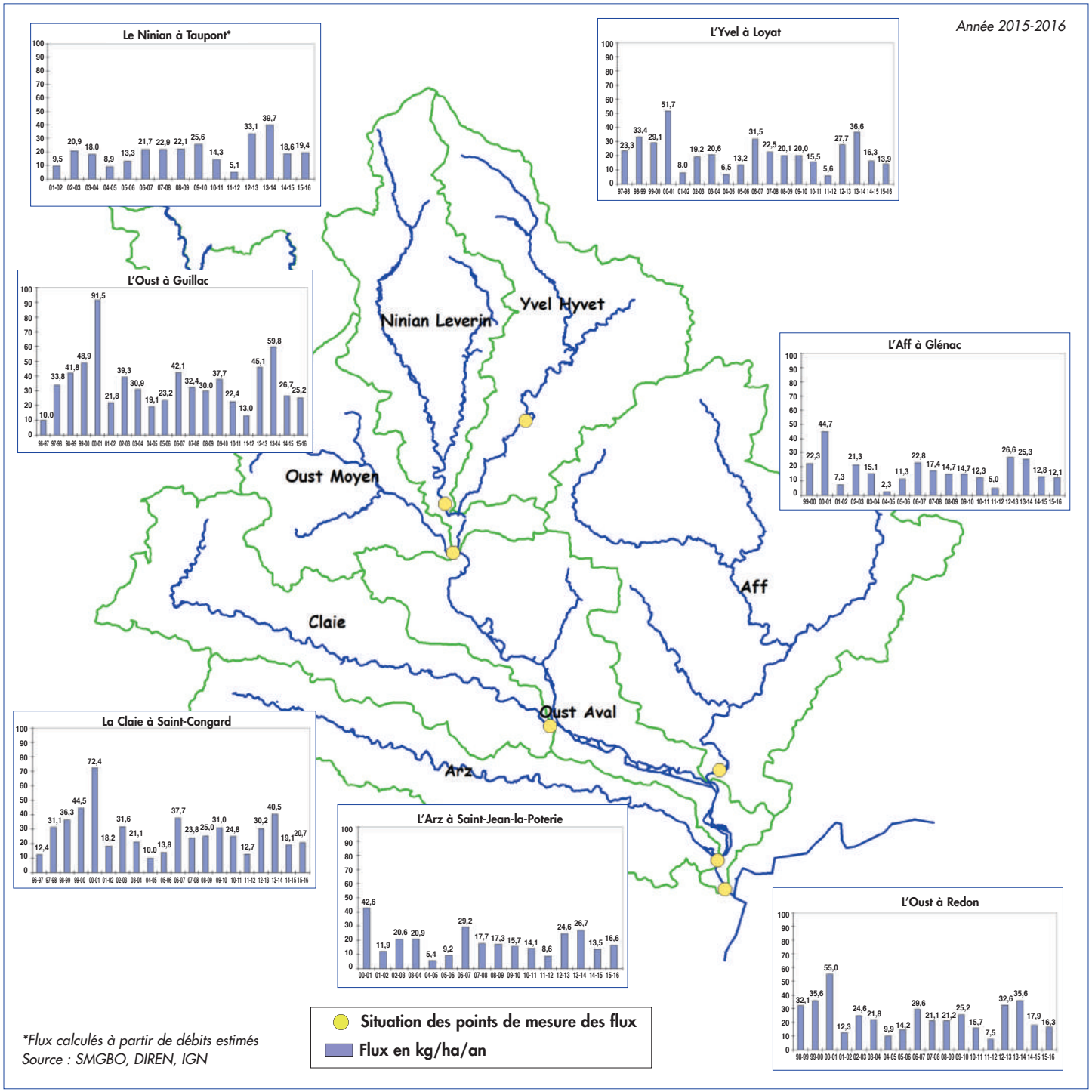

Les stations limnigraphiques présentes sur le Grand Bassin de l'Oust permettent de mesurer le flux d'azote sortant de chacun des bassins versants. Ces flux correspondent aux concentrations en nitrates multipliées par les débits du cours d'eau. Plus l'année est humide, plus les débits sont importants et donc plus les flux d'azote sont élevés. Les flux présentés sur la carte ci-dessus sont des flux spécifiques : la quantité d'azote qui sort du bassin versant est rapportée à l'hectare pour permettre une comparaison entre bassins versants.

Cette année, les flux restent équivalents à ceux de l'année précédente.

Le flux d'azote le plus élevé est enregistré sur l'Oust à Guillac avec une valeur de 25,2 kg/ha/an. Suivent ensuite la Claie avec 20,7 kg/ha/an et le Ninian avec un flux de 19,4 kg/ha/an.

Sur l'Arz, le flux à l'exutoire est de 16,6 kg/ha/an.

L'Aff et l'Yvel ont un flux inférieur à 15 kg/ha/an puisqu'il atteint respectivement 12,1 et 13,9 kg/ha/an.

A l'exutoire de l'Oust, au niveau de Redon, le flux d'azote est de 16,3 kg/ha/an.

LES PESTICIDES

Teneurs en pesticides à l'exutoire des bassins versants

Année 2015-2016

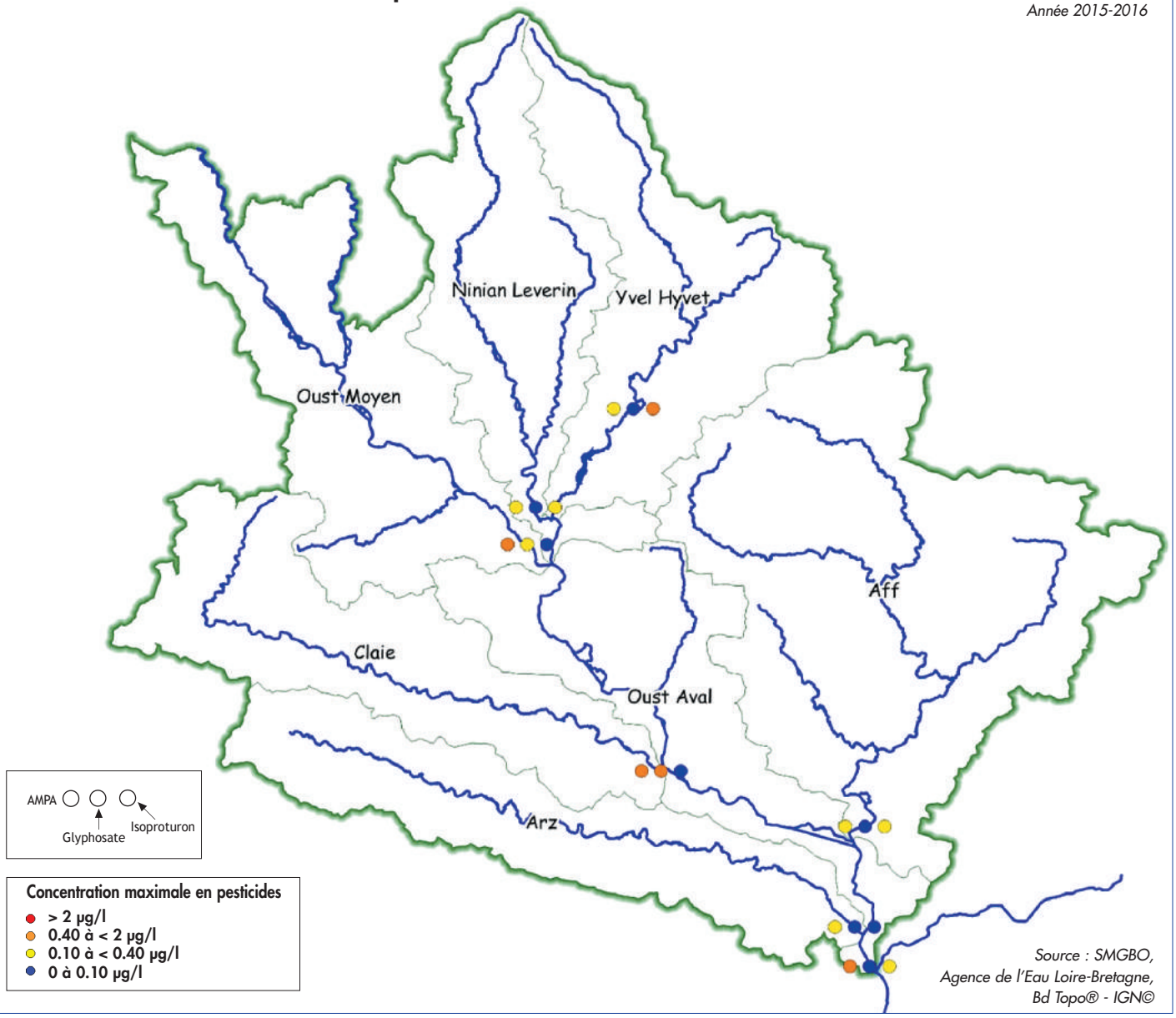

Source : SMGBO, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Bd Topo® - IGN©

Depuis sa création, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust suit les concentrations des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides…). Des analyses sont ainsi réalisées sur les différents cours d'eau du bassin versant (exutoires et points internes). Chaque mois, un à deux prélèvements sont effectués, de préférence après un épisode pluvieux conséquent, soit 10 mm de pluie en 24 heures. En 2015-2016, 152 molécules ont été recherchées.

Ces analyses, réalisées sur l'eau brute, sont comparées à la norme eau potable qui est de 0,1 µg/l. Ces chiffres ne correspondent donc pas à la qualité de l'eau délivrée au robinet.

L'AMPA a été retrouvé à des concentrations supérieures à 0,4 µg/l sur trois bassins versants. Les bassins de l'Oust à Guillac, de l'Oust à Redon et de la Claie présentent des concentrations maximales respectives de 0,631 µg/l, de 0,622 µg/l et 0,554 µg/l. Le Ninian, l'Yvel, l'Arz et l'Aff ont des concentrations maximales supérieures au seuil de 0,1 µg/l. Elles sont comprises entre 0,161 et 0,211 µg/l.

Pour le glyphosate, seule la Claie a une concentration maximale supérieure au seuil de 0,4 µg/l avec un prélèvement à 0,443 µ g/l. Sur l'Oust à Guillac, les prélèvements dépassent plusieurs fois le seuil de 0,1 µg/l avec un maximum à 0,236 µg/l. Le Ninian, l'Oust à Redon, l'Aff et l'Yvel ont des concentrations maximales inférieures au seuil de 0,1 µg/l. Pour l'Arz les concentrations en glyphosate sont trop faibles pour être détectées.

Pour l'isoproturon, avec une concentration maximale à 0,907 µg/l, l'Yvel est le seul bassin versant à dépasser le seuil de 0,4 µg/l Le Ninian, l'Aff et l'Oust à Redon dépassent le seuil de 0,1 µg/l avec respectivement une concentration maximale à 0,32 µg/l, 0,111 µg/l et 0,104 µg/l. L'Oust à Guillac présente une concentration maximale de 0,089 µg/l qui est donc inférieure au seuil de 0,1 µg/l. Sur l'Arz et la Claie les concentrations sont trop faibles pour être détectées.

LES PESTICIDES

Année 2015-2016

Fréquence d'observation des pesticides par classe de concentration et par substance active

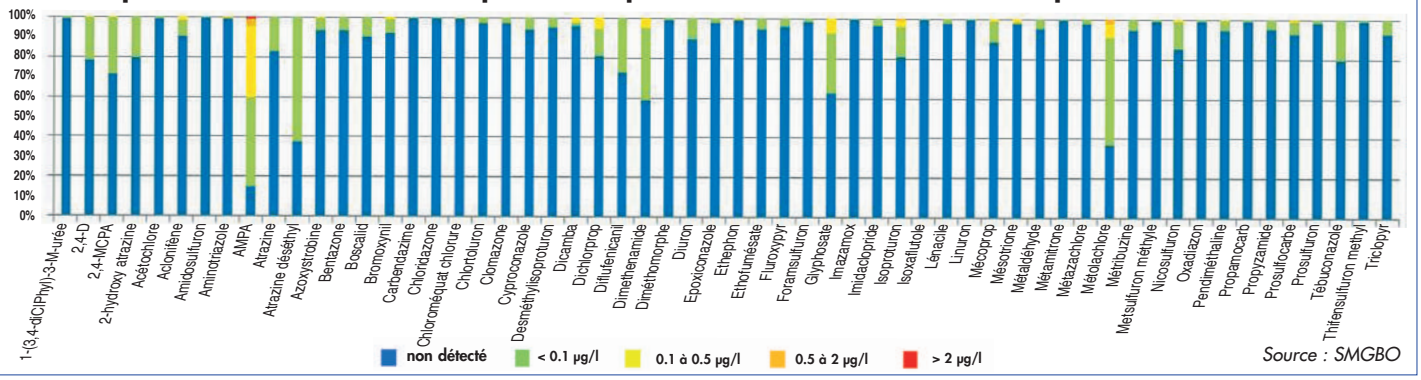

Source : SMGBO

Les résultats présentés sur cette page tiennent compte des analyses réalisées à l'exutoire des bassins versants mais également des points de suivi internes aux bassins versants.

Parmi les 152 molécules recherchées sur l'ensemble du Grand Bassin de l'Oust, 58 ont été détectées au moins une fois lors de l'année hydrologique 2015-2016 (voir graphique ci-dessus). Les substances actives les plus détectées sur le Grand Bassin de l'Oust sont l'AMPA (85%), le métolachlore (63%), l'atrazine déséthyl (62%), le dimethenamide (41%) et le glyphosate (38%).

Parmi les substances actives décelées, 20 ont présenté des concentrations supérieures au seuil de 0,1 µg/l l'AMPA dépasse ce seuil dans plus de 40% des analyses.

Six substances dépassent le seuil de 0,5 µg/l. Le dicamba avec un maximum de 0,593 µg/l sur l'Oust Aval, le dimethenamide avec un maximum de 1,1 µg/l sur l'Oust Moyen, l'isoproturon avec un maximum de 1,44 µg/l sur l'Yvel, le métolachlore avec un maximum de 1,5 µg/l sur l'Yvel et le prosulfocarbe avec un maximum de 0,795 sur le Ninian.

L'AMPA dépasse aussi le seuil des 2 µg/lpuisque la concentration maximale détectée est de 10,3 µg/l en septembre 2016 sur le ruisseau du Rahun.

Détails des molécules présentant une concentration maximale supérieure au seuil de 0,1 µg/l :

Paramètre	Nbre de recherches	Maximum (en µg/l)	Utilisations
2,4-D	195	0,267	Utilisé comme herbicide par les professionnels et particuliers (céréales, maïs, prairies, gazons, fruitiers...)
2,4-MCPA	195	0,146	Utilisé comme herbicide par les professionnels et particuliers (céréales, prairies, gazons...)
Aclonifène	178	0,34	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs, légumineuse, maraichage)
Aminotriazole	195	0,152	Utilisé comme herbicide par les professionnels (zones non agricoles, fruitiers, herbicide général - **Retiré en 2016**)
AMPA	279	10,3	Produit de dégradation du glyphosate
Azoxystrobine	195	0,392	Utilisé comme fongicide par les professionnels (maraichage, céréales, gazons)
Bromoxynil	195	0,293	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs, gazons, céréales)
Chloroméquat chlorure	178	0,348	Utilisé comme limiteur de croissance par les professionnels (céréales)
Dicamba	195	0,593	Utilisé comme herbicide par professionnels et particuliers (maïs, céréales, gazons, généraux)
Dichlorprop	195	0,348	Utilisé comme herbicide par les professionnels et les particuliers (gazons, céréales)
Dimethenamide	195	1,1	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs, gazon - **Retiré en 2008**)
Ethephon	241	0,269	Utilisé comme limiteur de croissance, activateur de floraison ou de chute des fruits par les professionnels (céréales, maïs, arboriculture)
Glyphosate	279	0,443	Utilisé comme herbicide général par les professionnels et particuliers
Isoproturon	216	1,44	Utilisé comme herbicide par les professionnels (céréales)
Mécoprop	195	0,179	Utilisé comme herbicide par les professionnels et les particuliers (céréales, gazons)
Mésotrione	195	0,3	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs)
Métolachlore	195	1,5	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs, betterave ... - **Retiré en 2003**)
Nicosulfuron	216	0,263	Utilisé comme herbicide par les professionnels (maïs)
Pendiméthaline	178	0,11	Utilisé comme herbicide par les professionnels et particuliers (céréales, maïs, maraichage, arbres, rosiers...)
Prosulfocarbe	195	0,795	Utilisé comme herbicide par les professionnels (céréales, maraichage, arbres)

Autres molécules ayant été détectées au moins une fois sur le Grand Bassin de l'Oust :

Paramètre	Nbre de recherches	Maximum (en µg/l)	Paramètre	Nbre de recherches	Maximum (en µg/l)	Paramètre	Nbre de recherches	Maximum (en µg/l)
1-(3,4-diClPhyl)-3-M-urée	216	0,014	Desméthylisoproturon	21	0,036	Métaldéhyde	195	0,081
2-hydroxy atrazine	195	0,042	Diflufenicanil	195	0,053	Métamitrone	195	0,007
Acétochlore	195	0,014	Diméthomorphe	195	0,005	Métazachlore	195	0,011
Amidosulfuron	216	0,042	Diuron	216	0,066	Métribuzine	195	0,054
Atrazine	195	0,024	Epoxiconazole	195	0,01	Metsulfuron méthyle	199	0,01
Atrazine déséthyl	195	0,031	Ethofumésate	195	0,017	Oxadiazon	195	0,006
Bentazone	195	0,071	Fluroxypyr	195	0,067	Propamocarb	178	0,022
Boscalid	195	0,048	Foramsulfuron	216	0,012	Propyzamide	195	0,07
Carbendazime	195	0,006	Imazamox	178	0,006	Prosulfuron	199	0,009
Chloridazone	178	0,019	Imidaclopride	195	0,031	Tébuconazole	188	0,09
Chlortoluron	216	0,075	Isoxaflutole	195	0,01	Thifensulfuron methyl	199	0,041
Clomazone	195	0,014	Lénacile	195	0,06	Triclopyr	195	0,056
Cyproconazole	195	0,045	Linuron	216	0,007			

La ressource en eau...

Zoom sur la qualité des rivières de nos 7 bassins versants

BASSIN VERSANT DE L'AFF

LES NITRATES *(Source SMGBO)*

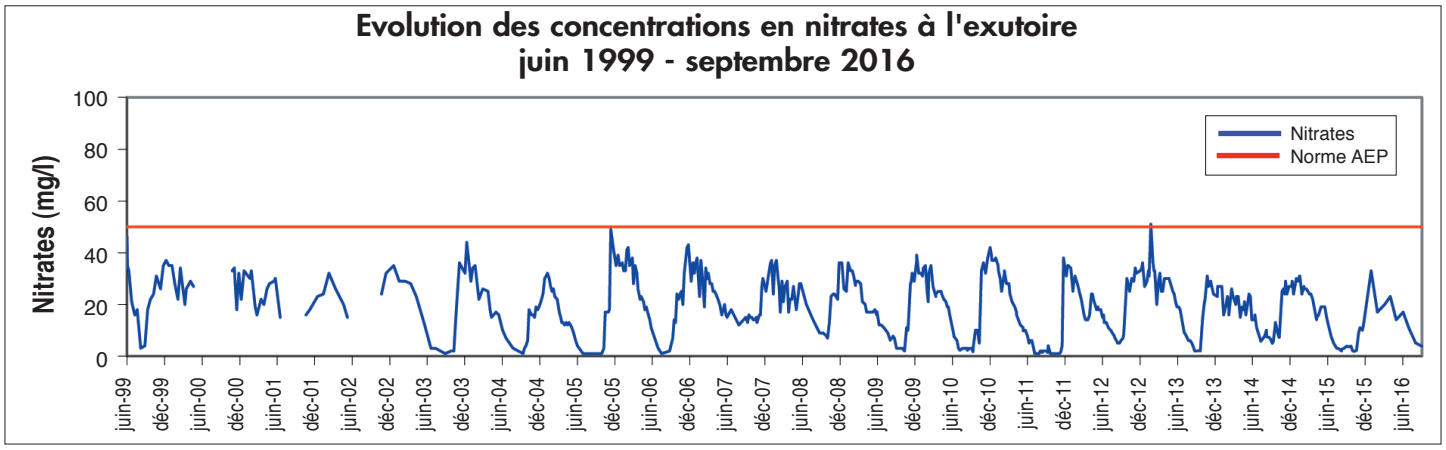

Sur le bassin versant de l'Aff, les teneurs en nitrates subissent d'importantes variations saisonnières avec des concentrations très faibles à l'étiage et une remontée rapide de celles-ci après les périodes pluvieuses. Les concentrations moyennes annuelles diminuent entre 2000 et 2005, puis augmentent jusqu'en 2007 et rediminuent jusqu'en 2012. Après une nouvelle hausse en 2013, la moyenne des concentrations redescend sous les 20 mg/l et atteint son plus bas niveau depuis le début des analyses avec une concentration moyenne à 11 mg/l pour l'année 2016.

Pour les concentrations maximales, après 2 années consécutives à 31 mg/l, cette année, elles augmentent légèrement puisqu'elles atteignent 33 mg/l.

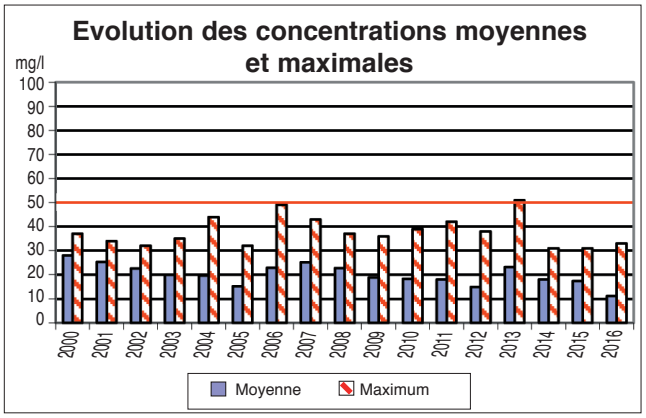

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

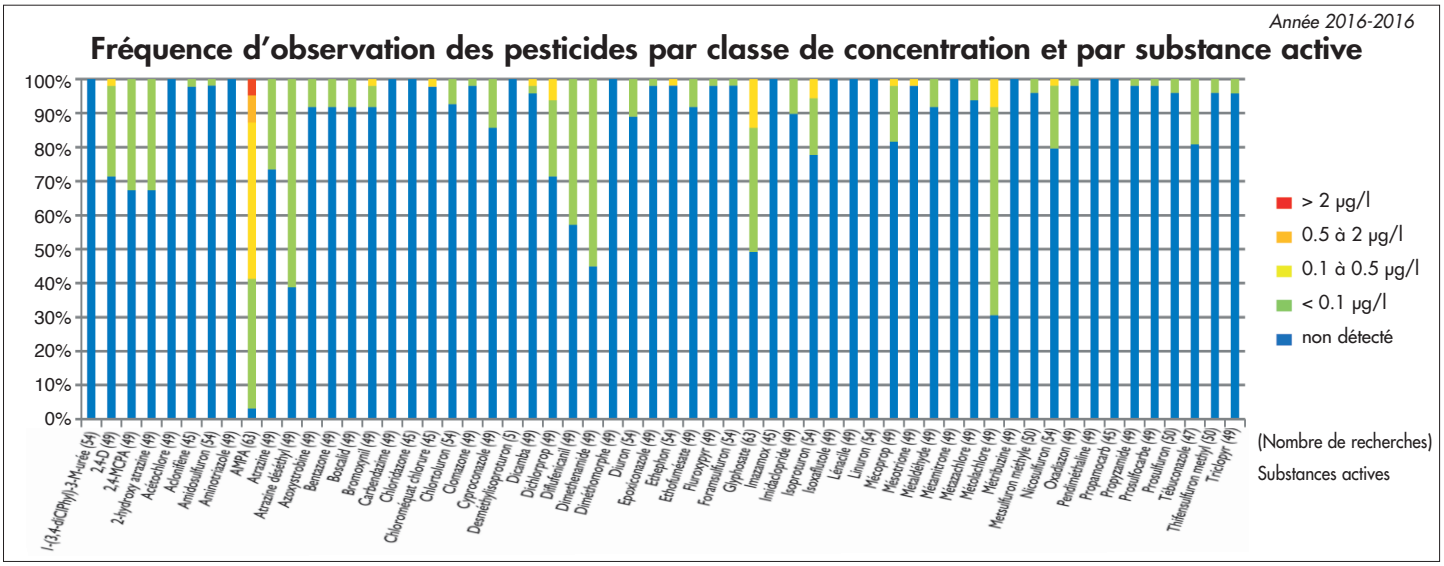

Sur le bassin versant de l'Aff, 43 substances actives ont été détectées au moins une fois lors de l'année 2015-2016. Les molécules les plus souvent observées sur ce bassin sont l'AMPA, l'atrazine déséthyl, le diflufenicanil, le dimethenamide, le glyphosate et le métolachlore avec des fréquences de détection supérieures à 40%. L'AMPA atteint plus de 95% de détection.

Parmi ces 43 substances, 13 présentent un dépassement du seuil de 0,1 µg/l. Ce seuil est dépassé dans près de 60% des analyses pour l'AMPA et dans plus de 10% des cas pour le glyphosate.

L'AMPA est la seule molécule à dépasser le seuil de 0,5 µg/l. Celui-ci est franchi dans plus de 10% des analyses. Le seuil de 2 µg/l est aussi dépassé plusieurs fois avec un pic à 10,3 µg/l en septembre 2016 sur la rivière du Rahun.

BASSIN VERSANT DE L'ARZ

LES NITRATES *(Source SMGBO)*

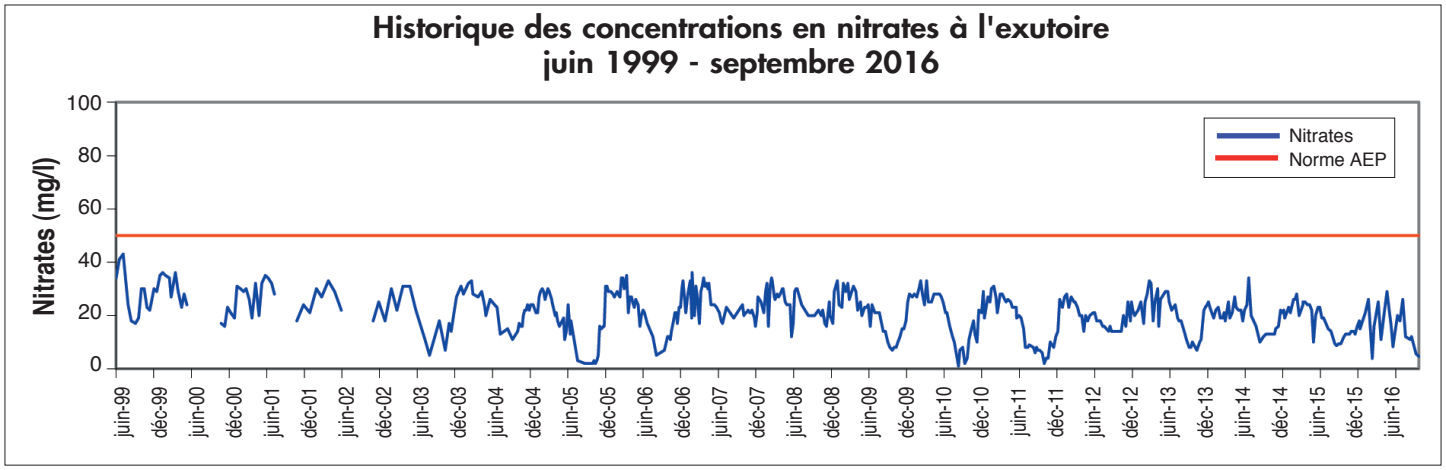

Sur le bassin versant de l'Arz, de 2000 à 2006, les concentrations moyennes en nitrates sont passées de 30 mg/l à 20 mg/l. En 2007 et 2008, une augmentation est observée puis de nouveau une diminution pour atteindre 17 mg/l en 2012. En 2013, une légère augmentation est constatée ; pour la 3ème année de suite, la concentration moyenne annuelle passe sous les 20 mg/l et atteint 15,4 mg/l en 2016, soit la plus faible concentration moyenne jamais relevée.

Les concentrations maximales à l'exutoire de l'Arz varient peu d'une année sur l'autre (entre 28 et 36 mg/l). Même si la concentration maximale augmente légèrement par rapport à l'année dernière, elle reste sous les 30 mg/l en 2016 avec une concentration maximale à 29 mg/l.

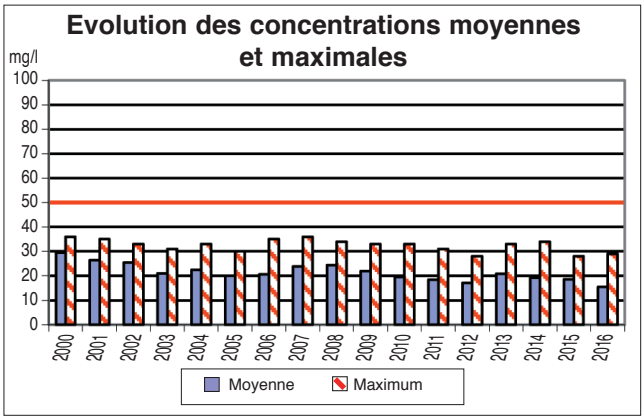

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

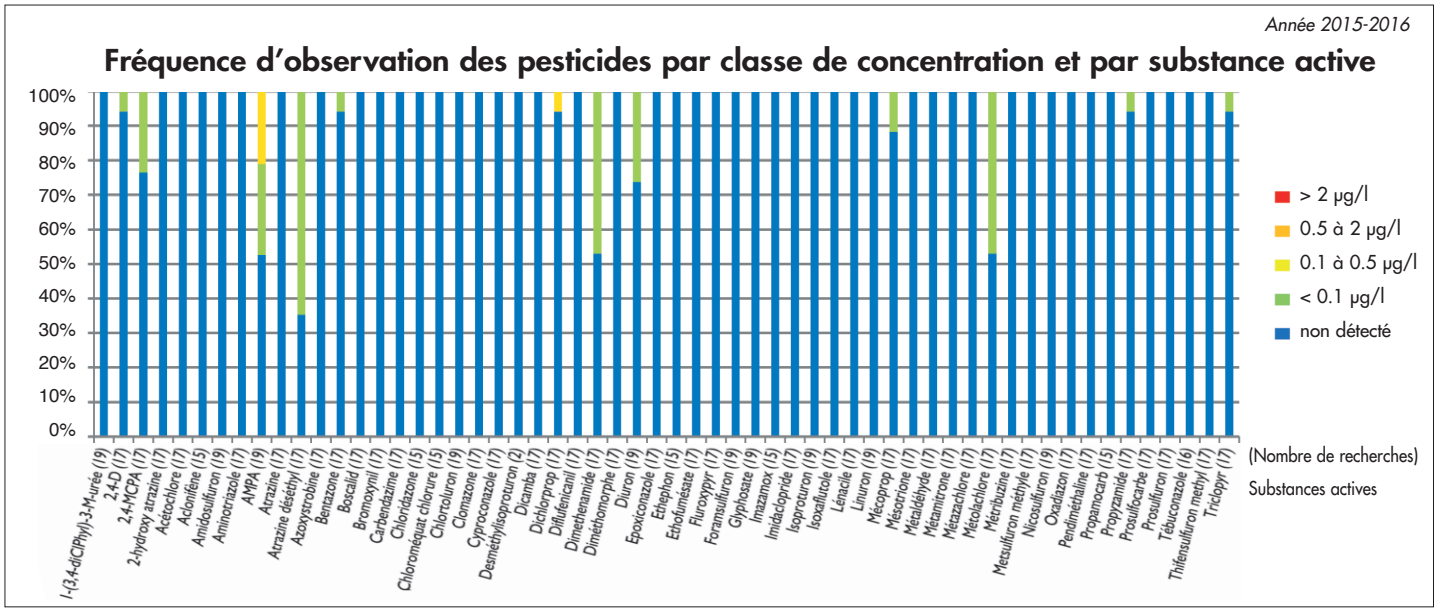

Sur le bassin versant de l'Arz, 12 molécules ont été détectées au moins une fois lors de l'année 2015-2016 parmi les 152 paramètres recherchés.

Les molécules les plus détectées sont l'AMPA, le dimethenamide et le métolachlore avec près de 50% de détection. L'atrazine déséthyl est détectée dans plus de 60% des analyses.

Seuls l'AMPA et le dichlorprop dépassent le seuil des 0,1 µg/l avec des concentrations maximales de 0,272 µg/l pour l'AMPA et de 0,131 µg/ll pour le dichlorprop.

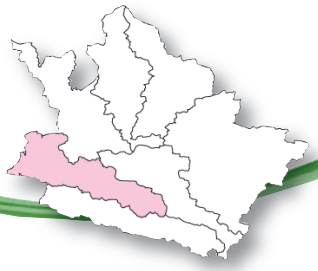

BASSIN VERSANT DE LA CLAIE

LES NITRATES *(Source SMGBO, SAUR)*

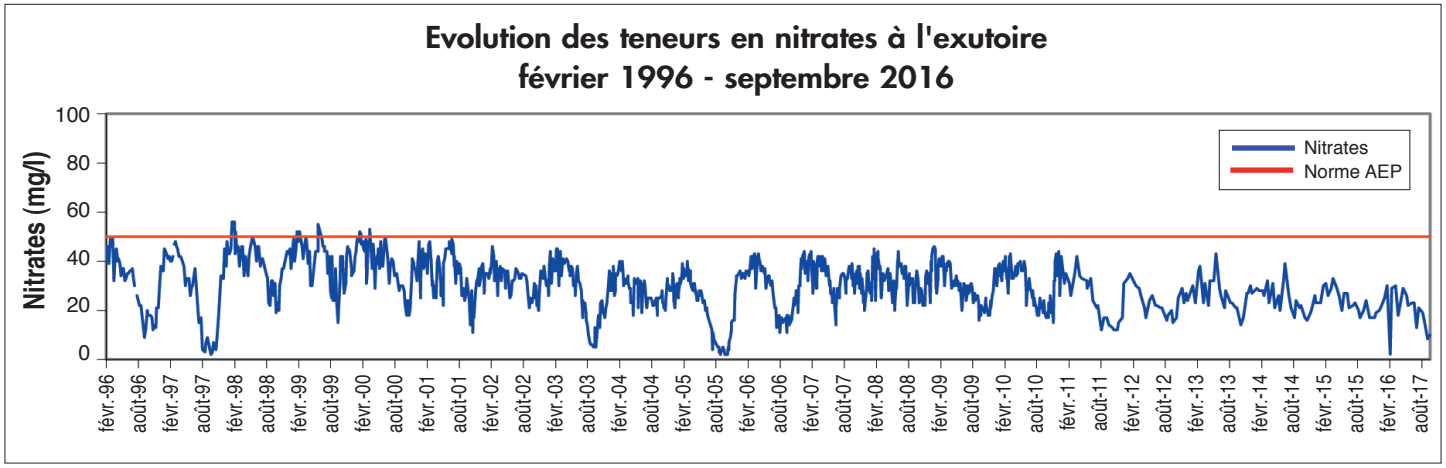

Sur le bassin versant de la Claie, les concentrations moyennes ont enregistré une baisse importante entre 2000 et 2005, passant de 41 à 24 mg/l. Elles sont ensuite remontées en 2008 jusqu'à 32mg/l. Depuis 2009 elles sont sous la barre des 30 mg/l avec 20 mg/l en 2016, ce qui correspond à la plus faible moyenne enregistrée.

Les concentrations maximales ont nettement diminué, passant de 56 mg/l en 1998 à 40 mg/l en 2004. Depuis, ces concentrations fluctuent entre 40 et 50 mg/l. Une forte baisse est observée en 2012 avec 35 mg/l, mais en 2013 elle repasse au dessus des 40 mg/l. En 2016, elle redescend à son plus bas niveau avec 30 mg/l. Il est à noter qu'aucun dépassement de la norme des 50 mg/l n'est observé sur cette station depuis mars 2000.

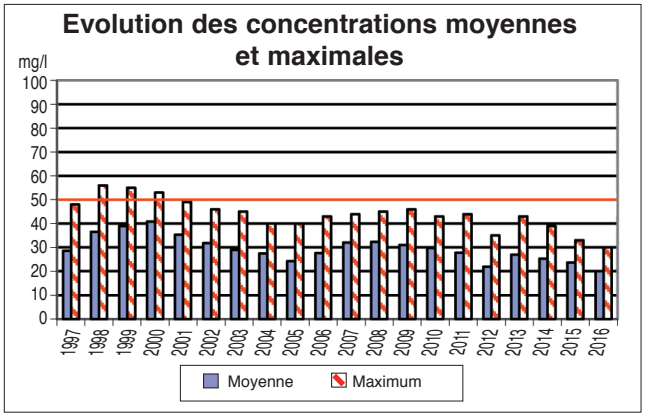

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

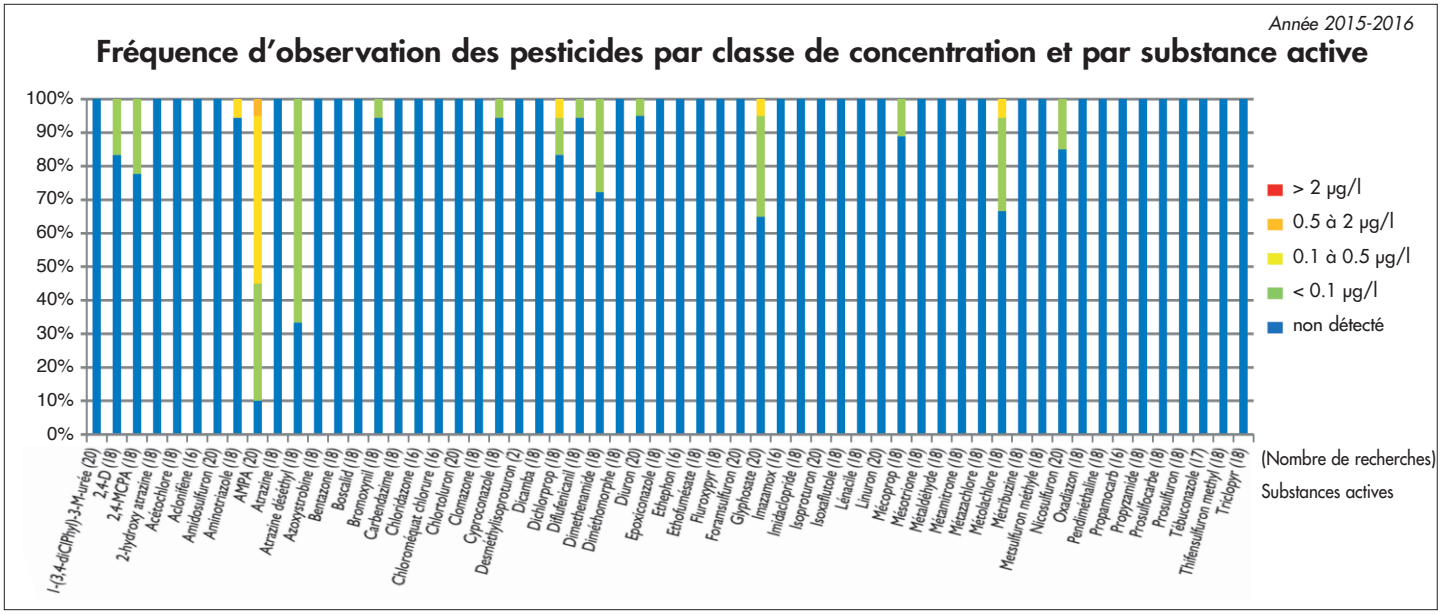

Sur le bassin de la Claie, quinze substances actives ont été détectées au moins une fois au cours de l'année 2015-2016. Seuls l'AMPA et l'atrazine déséthyl sont détectés dans plus de 50% des analyses. Mais l'AMPA est retrouvé dans 90% des prélèvements.

Cinq molécules dépassent le seuil des 0,1 µg/l. Il s'agit de l'aminotriazole (0,152 µg/l), du dichlorprop (0,145 µg/l), du glyphosate (0,443 µg/l), du métolachlore (0,13 µg/l) et de l'AMPA. Cette molécule est détectée dans plus de 50% des analyses.

L'AMPA est aussi la seule molécule à dépasser le seuil de 0,5 µg/l avec une concentration maximale de 0,554 µg/l.

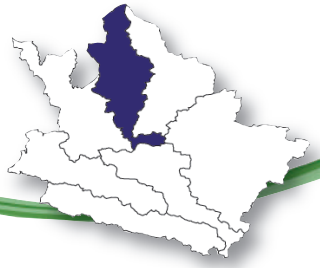

BASSIN VERSANT DU NINIAN-LEVERIN

LES NITRATES *(Source SMGBO)*

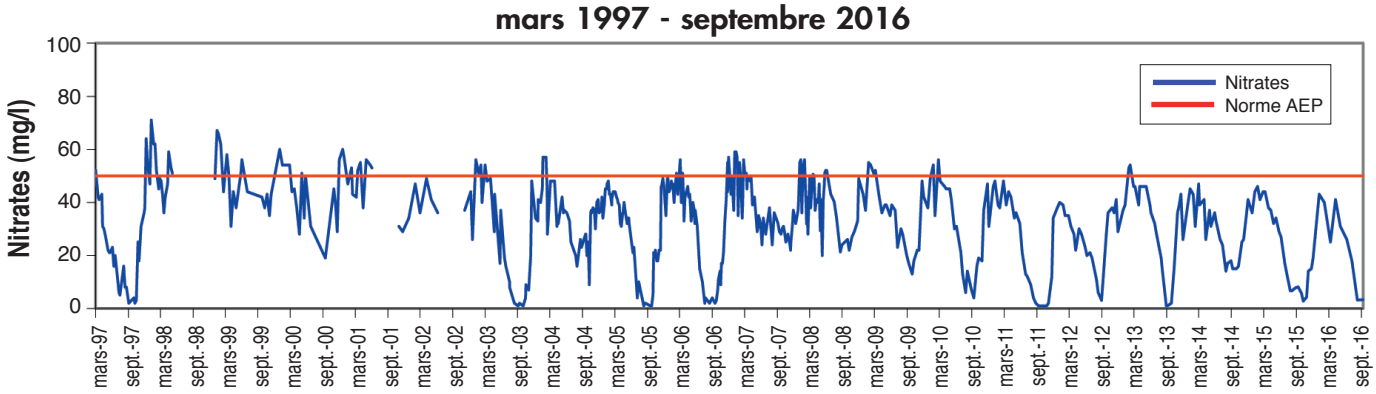

Sur ce cours d'eau, les variations saisonnières sont très marquées. Les concentrations moyennes ont observé une baisse conséquente entre 1999 et 2004, passant de 51 mg/l à 33 mg/l. Après une légère remontée jusqu'en 2008, la concentration moyenne a baissé jusqu'en 2012 avec une concentration de 20 mg/l. En 2013, elle remonte à près de 35 mg/l puis redescend pour atteindre son plus bas niveau en 2016 avec 19,4 mg/l.

Depuis un pic maximal de 71 mg/l en 1998, les concentrations fluctuaient entre 60 et 50 mg/l. Depuis 2011, la situation semble s'améliorer même si en 2013, la concentration maximale détectée reste au dessus de 50 mg/l. En 2016 elle descend à 43 mg/l. La situation reste donc fragile puisque les concentrations maximales restent relativement élevées.

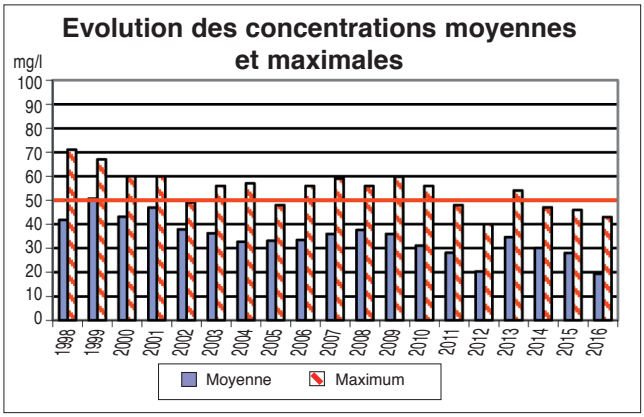

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

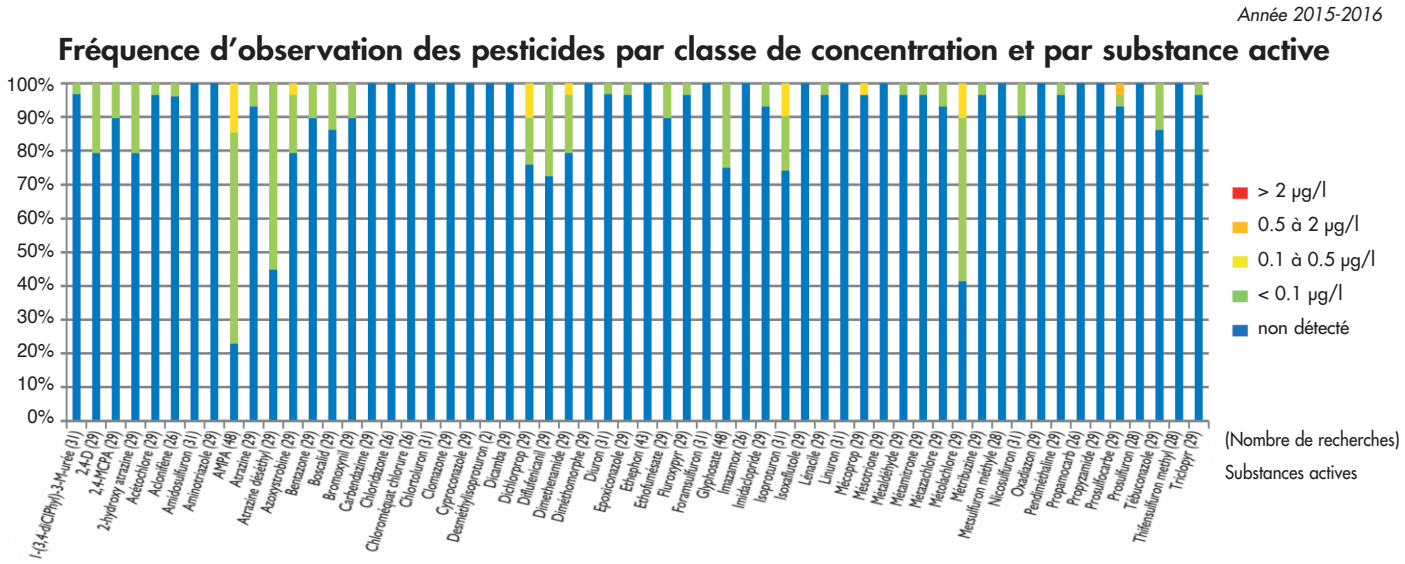

Sur le bassin versant du Ninian-Léverin, 35 substances actives ont été détectées au moins une fois lors de l'année 2015-2016. Les molécules les plus souvent observées sur ce bassin versant sont l'AMPA, l'atrazine déséthyl et le métolachlore qui présentent des fréquences d'observation supérieures à 50%. L'AMPA est même observé dans près de 80% des cas.

Le seuil de 0,1 µg/l a été dépassé par l'AMPA, l'azoxystrobine, le dichlorprop, le dimethenamide, l'isoproturon, le mecoprop et le métolachlore avec respectivement un maximum de concentration de 0,496 µg/l, de 0,392 µg/l, de 0,245 µg/l, de 0,14 µg/l, 0,32 µg/l, 0,179 µg/l et de 0,34 µg/l.

Le prosulfocarbe est la seule molécule à dépasser le seuil de 0,5 µg/l avec une valeur maximale analysée à 0,795 µg/l.

BASSIN VERSANT DE L'OUST AVAL

LES NITRATES *(Source SMGBO, CD 35)*

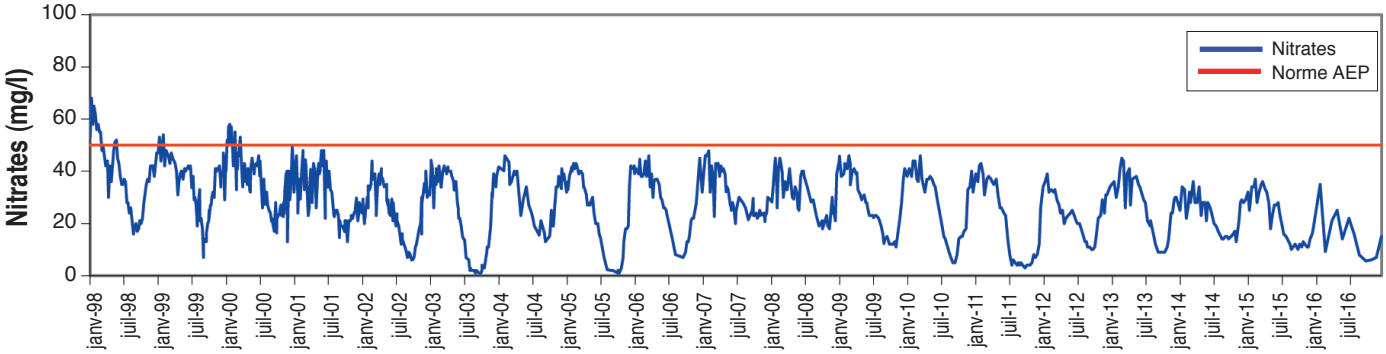

Sur le bassin versant de l'Oust Aval, en 2000, la concentration moyenne annuelle en nitrate était à 38 mg/l. Depuis, la concentration moyenne a nettement diminué et varie entre 20 et 30 mg/l. En 2016, la concentration moyenne baisse à 14 mg/l (plus basse valeur depuis le début du suivi).

Après un pic de concentration maximale à 58 mg/l en 2000, les concentrations maximales se sont stabilisées entre 40 et 50 mg/l avec un minimum à 39 mg/l en 2012. En 2013, la concentration maximale détectée remonte à 45 mg/l, mais repasse sous les 40 mg/l depuis 2014. En 2016 la concentration maximale est de 35 mg/l soit la plus faible concentration maximale détectée. Aucun dépassement de la norme des 50 mg/l n' a été constaté depuis le mois de mars 2000 à l'exutoire de l'Oust.

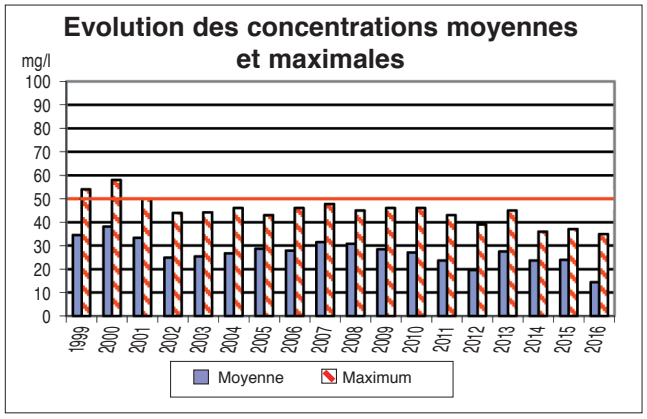

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

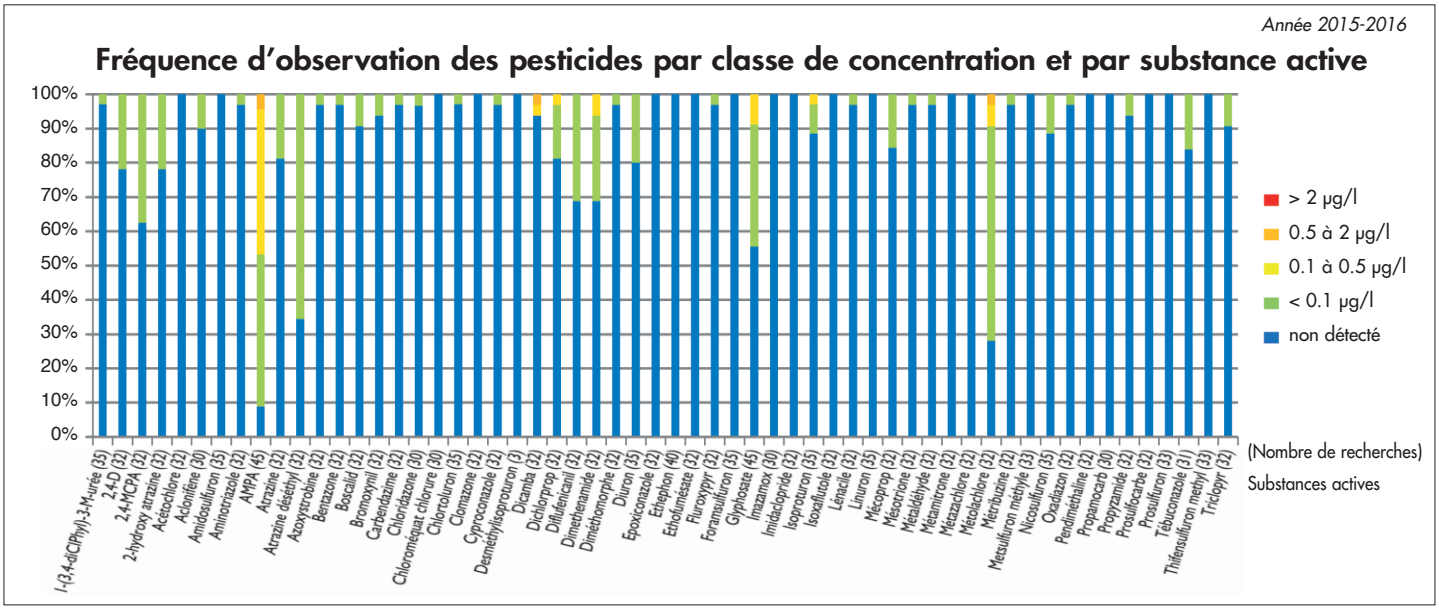

Trente-sept substances actives ont été détectées lors de l'année hydrologique 2015-2016. L'AMPA, l'atrazine déséthyl, le glyphosate et le métolachlore sont détectés dans plus de 40% des prélèvements. L'AMPA est détecté dans plus de 90% des analyses.

L'AMPA, le dicamba, le dichlorprop, le dimethenamide, le glyphosate, l'isoproturon et le métolachlore dépassent le seuil de 0,1 µg/l. L'AMPA dépasse ce seuil dans près de 50% des analyses.

L'AMPA, le dicamba et le métolachlore dépassent le seuil de 0,5 µg/l avec des concentrations maximales respectives à 0,622 µg/l, 0,593 µg/l et 0,51 µg/l.

BASSIN VERSANT DE L'OUST MOYEN

LES NITRATES *(Source SMGBO, SAUR)*

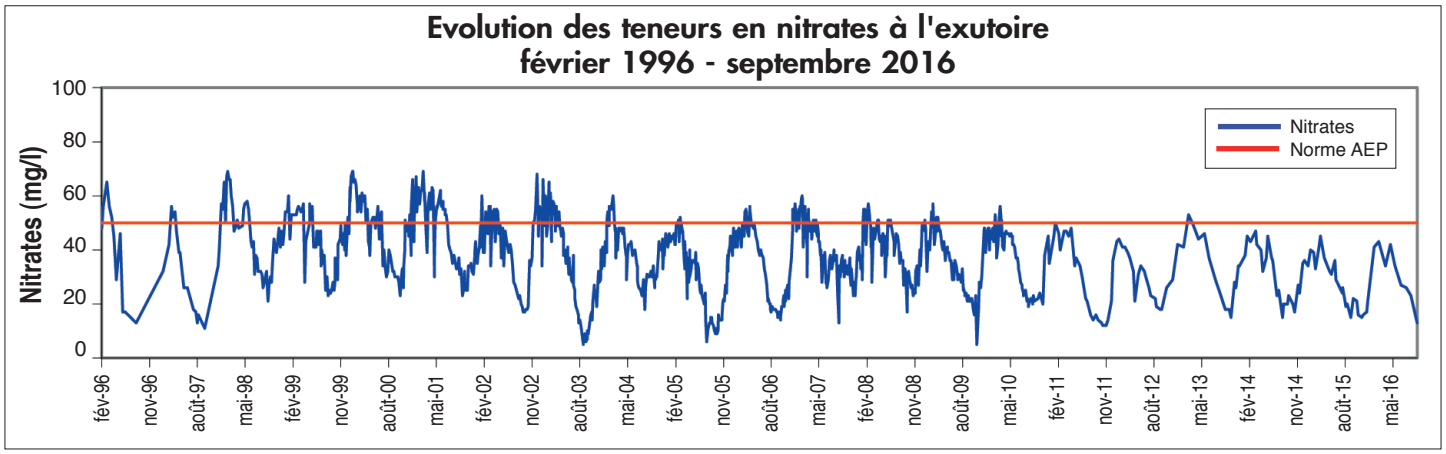

Sur le bassin versant de l'Oust Moyen, avant 2002 les concentrations moyennes annuelles en nitrates étaient supérieures à 40 mg/l. Depuis, les concentrations moyennes varient entre 30 et 40 mg/l. La concentration moyenne diminue depuis 3 ans et cette année, elle atteint 25,9 mg/l, soit la plus faible moyenne enregistrée jusqu'à présent

Sur la période de suivi, les concentrations maximales baissent de 25 mg/l entre 1998 et 2012, passant ainsi de 69 mg/l à 44 mg/l. En 2013, la concentration maximale repasse au dessus des 50 mg/l. Depuis, la concentration maximale diminue. En 2016, elle est de 43 mg/l. Donc même si on peut noter une bonne amélioration, la situation reste fragile car trop proche des 50 mg/l.

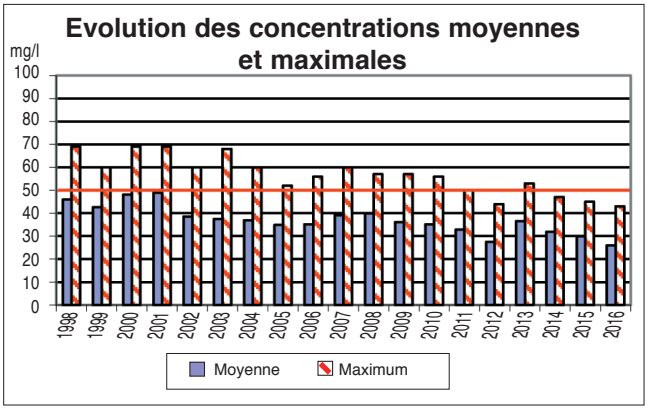

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

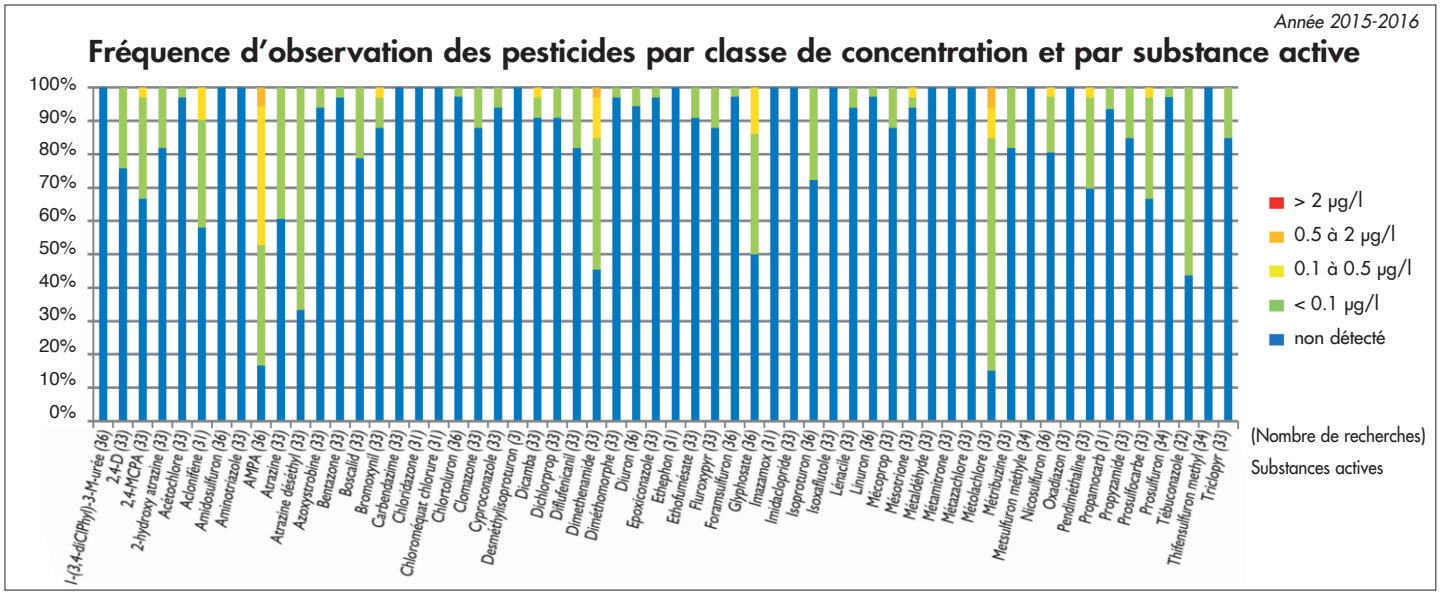

Quarante et une substances actives ont été détectées au moins une fois lors de l'année 2015-2016. Les molécules les plus souvent observées sur ce bassin versant sont le métolachlore (85% de détection), l'AMPA (> à 80% de détection), l'atrazine déséthyl (65% de détection), le dimethenamide et le tébuconazole (> à 50% de détection).

Parmi les substances actives décelées, douze présentent des dépassements du seuil de 0,1 µg/l. Ce seuil est dépassé dans près de 50% des prélèvements pour l'AMPA.

Le seuil de 0,5 µg/l est dépassé par 3 substances : l'AMPA, le dimethenamide et le métolachlore. Les concentrations maximales sont de 0,631 µg/l pour l'AMPA, de 1,1 µg/l pour le dimethenamide et de 1,3 µg/l pour le métolachlore.

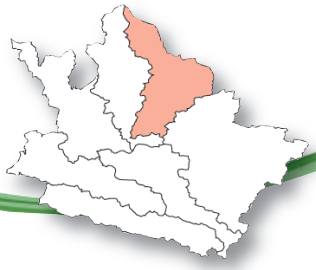

BASSIN VERSANT DE L'YVEL-HYVET

LES NITRATES *(Source SMGBO, AE-LB)*

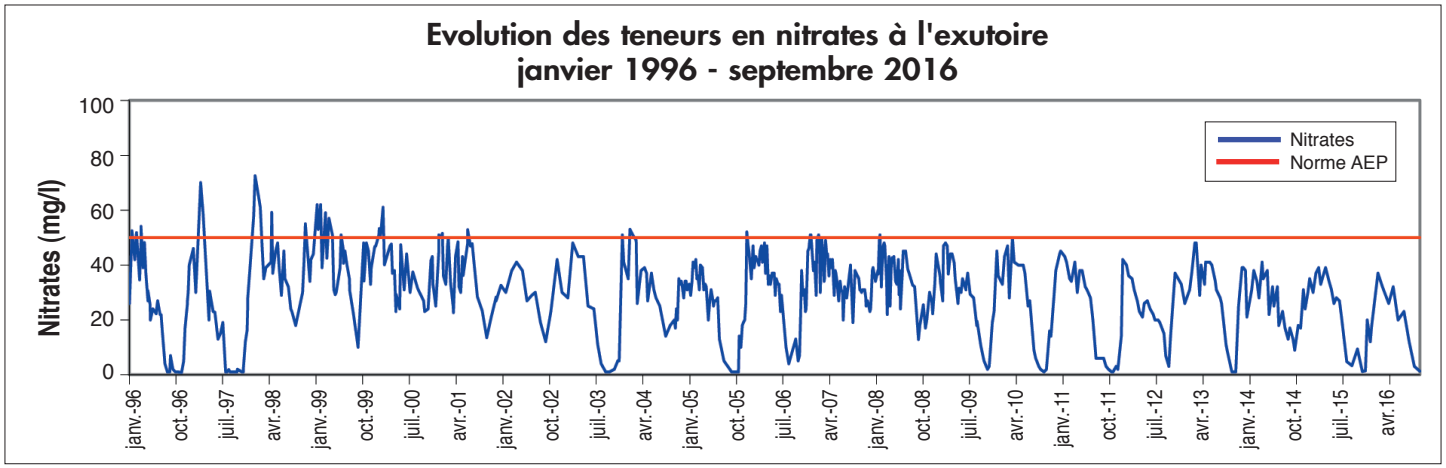

Entre 1999 et 2003, les concentrations moyennes annuelles en nitrates ont baissé de manière conséquente passant de 43 mg/l à 25 mg/l. Entre 2003 et 2008, une remontée des concentrations moyennes est toutefois observable, passant de 25 mg/l à 35 mg/l. Depuis les concentrations moyennes oscillent entre 20 mg/l et 30 mg/l. En 2016, elle diminue fortement et atteint 16 mg/l, soit la plus faible concentration moyenne depuis le début des analyses.

En 1998, la concentration maximale présente un pic à 73 mg/l. Depuis 2002, les concentrations maximales se situent régulièrement entre 40 et 50 mg/l. En 2016, la concentration maximale analysée est de 37 mg/l.

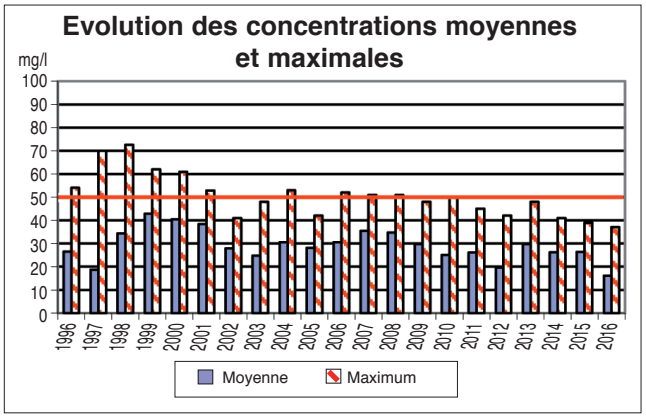

Indicateurs calculés sur l'année hydrologique (2016 = octobre 2015 - septembre 2016)

LES PESTICIDES *(Source SMGBO)*

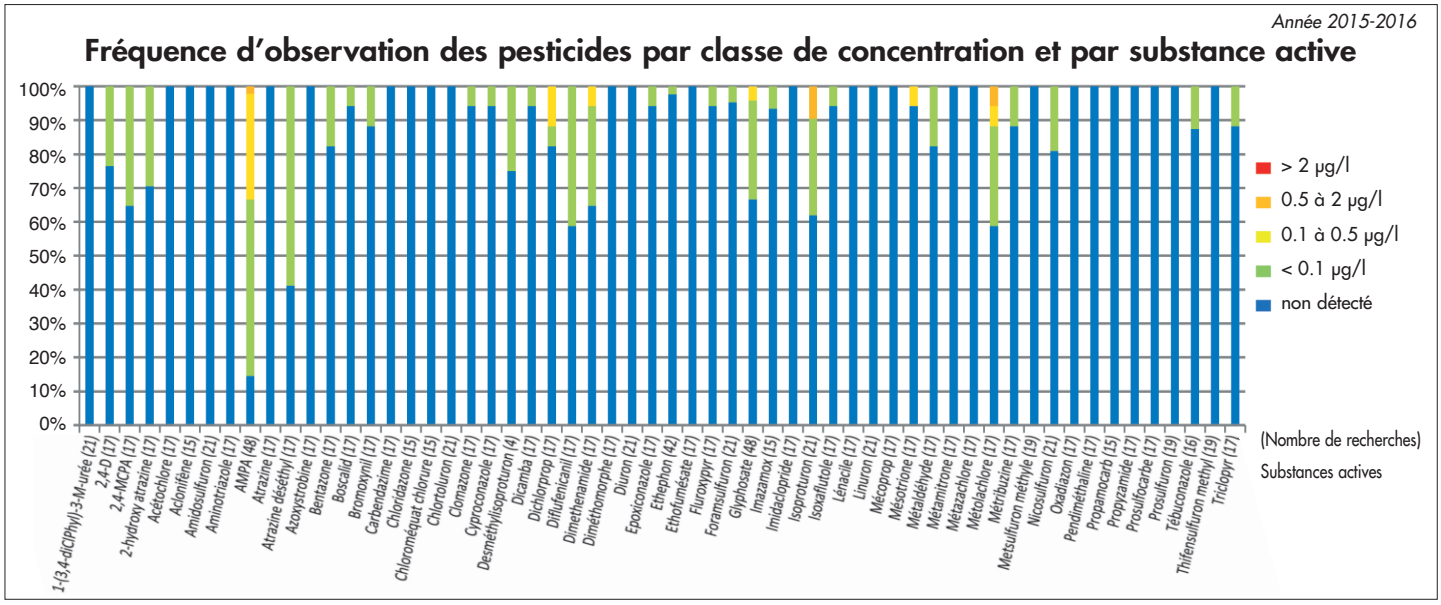

Trente substances actives ont été détectées au moins une fois au cours de l'année 2015-2016. Les molécules les plus souvent décelées sont l'AMPA (plus de 80%), l'atrazine déséthyl (60%), le diflufenicanil (40%) et le métolachlore (40%).

Sept substances présentent un dépassement du seuil de 0,1 µg/l. Il s'agit de l'AMPA, du diclorprop, du dimethenamide, du glyphosate, de l'isoproturon, du mésotrione et du métolachlore. L'AMPA dépasse ce seuil dans 30% des analyses.

L'AMPA, l'isoproturon et le métolachlore dépassent aussi le seuil de 0,5 µg/l avec un concentration maximale à 0,524 µg/l pour l'AMPA, à 1,44 µg/l pour l'isoproturon et à 1,5 µg/l pour le métolachlore.

LE PARAMÈTRE PHOSPHORE TOTAL SUR LE BASSIN DE L'YVEL-HYVET

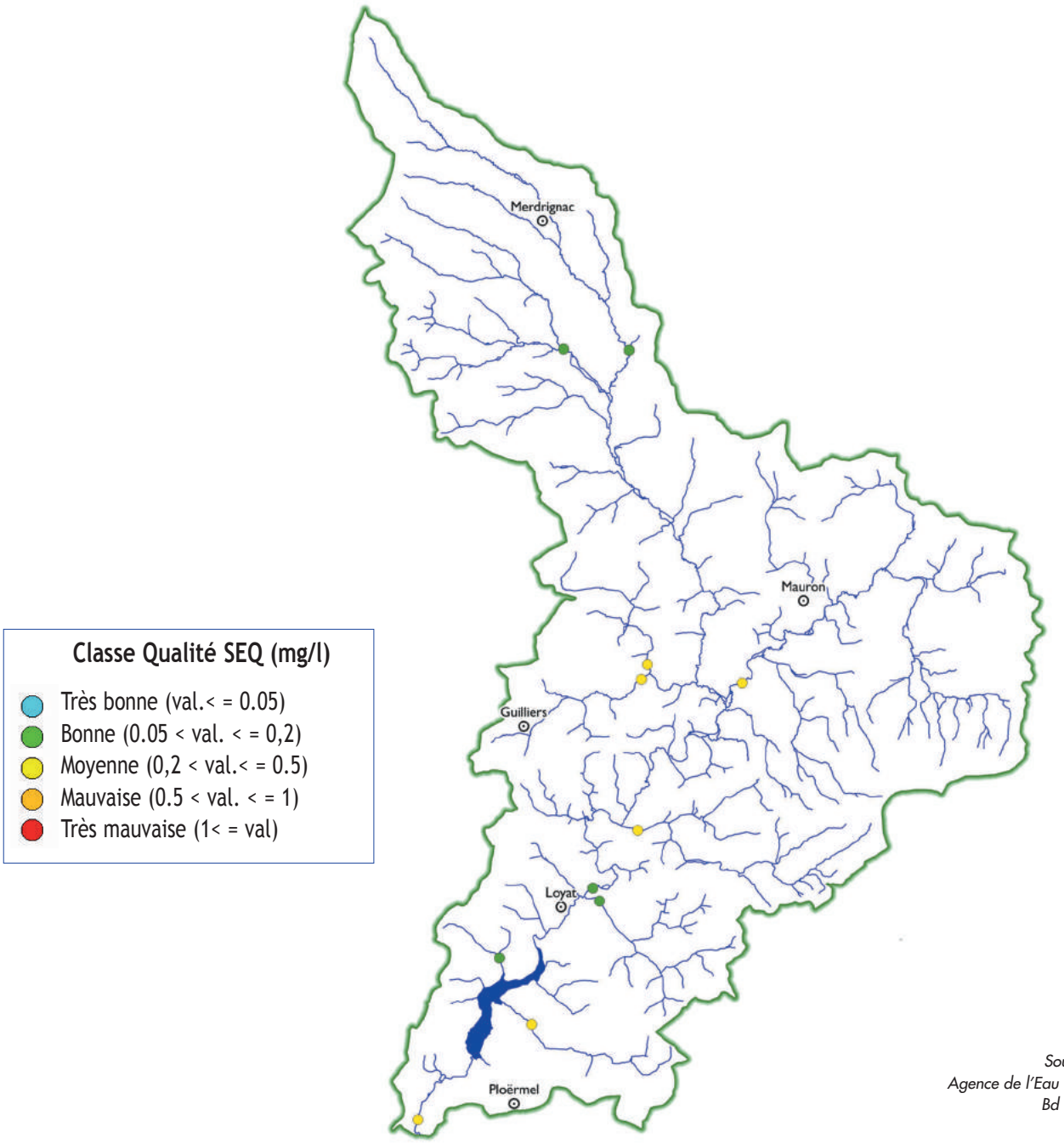

Source : SMGBO, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Bd Topo® - IGN©

Comme de nombreuses retenues d'eau bretonnes, le Lac au Duc de Ploërmel est fréquemment soumis au phénomène d'eutrophisation. À la belle saison, de nombreuses algues, en particulier des cyanobactéries, se développent de façon incontrôlable. Lorsque les concentrations deviennent importantes, la baignade peut être interdite et il devient également impossible de capter de l'eau destinée à la production d'eau potable.

Le bassin de l'Yvel-Hyvet a été identifié parmi les territoires prioritaires dans le cadre du SDAGE Loire-Bretagne pour la mise en œuvre d'actions permettant de limiter les apports en phosphore dans les plans d'eau.

Sur le bassin versant de l'Yvel-Hyvet, un réseau de 11 points de mesures permet de suivre la qualité de l'eau vis-à-vis du paramètre phosphore. Sur l'année hydrologique 2015-2016, six points de suivi présentent des valeurs de quantile 90 supérieures à la limite de 0,2 mg/l définie pour le bon état écologique des eaux.

Les ruisseaux de la Maladrerie, du Rézo, du Miny, du Doueff, le Camet Nord et l'Yvel avant sa confluence avec le Ninian présentent une qualité moyenne avec des quantiles 90 compris entre 0,21 mg/l et 0,37 mg/l.

Les cinq autres points de suivis présentent une bonne qualité des eaux pour le phosphore. Il s'agit de l'Yvel à Loyat, de l'Yvel à Merdrignac, d'un affluent du Lac au Duc à Taupont, du ruisseau de la Ramée et du Camet Sud. Sur ces points, le quantile 90 en phosphore total est compris entre 0,12 mg/l et 0,17 mg/l.

La ressource en eau...

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust en action

Les actions Agricoles

Valoriser les expériences et susciter les innovations

Dans l'objectif de concilier les évolutions du métier d'agriculteur avec les préoccupations liées à la qualité de l'eau, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust organise des journées d'échanges, conférences, plateformes et démonstrations présentant des techniques et outils innovants et valorisant les expériences.

➤ *Une conférence sur l'érosion des sols*

Le ruissellement, lié aux précipitations importantes, est entre autre à l'origine de l'érosion des sols. Celle-ci provoque des dégâts "agronomiques" aux terres agricoles mais également une dégradation de la qualité des eaux avec notamment le transfert du phosphore, problème majeur sur le bassin versant de l'Yvel Hyvet.

Le 29 novembre 2016, le SMGBO en partenariat avec TRISKALIA, l'association BASE (Biodiversité Agriculture Sol en Environnement) et l'ensemble des Lycées agricoles du territoire, a organisé, à Ploërmel, une conférence sur la thématique de l'érosion des sols.

L'intervenant allemand, **Friedrich WENZ**, est agriculteur dans la plaine du Rhin. Sa ferme, aujourd'hui en biodynamie, certifiée AB et Demeter, est en agriculture biologique depuis 1969 et en non labour depuis 1979. Il intervient comme conseiller pour la remise en état de sols dégradés (agriculture régénérative). Très orientée agronomie, vie et fertilité du sol, équilibre sanitaire des cultures, résultats économiques, autonomie et durabilité, son intervention s'adressait aussi bien à des agriculteurs en agriculture biologique et en biodynamie qu'à des agriculteurs en conventionnel.

Lors de cette conférence qui a réuni près de 300 personnes (agriculteurs, étudiants, techniciens…) Friedrich Wenz a montré que la biodynamie est une agriculture durable puisqu'elle œuvre pour soigner la terre, respecter le vivant, renforcer la vie du sol et la santé des plantes et créer des modes de productions agricoles équilibrés.

Le SMGBO s'investit dans la sensibilisation et propose des alternatives auprès d'exploitants volontaires pour limiter l'érosion des sols. La mise en place de groupes de travail sur la culture permanente des sols, la réalisation d'aménagement bocager dans le cadre du programme Breizh Bocage, et la réalisation de diagnostic individuel à l'échelle de l'exploitation (bassin versant de l'Yvel Hyvet) sont autant d'actions visant la reconquête de la qualité de l'eau sur notre territoire.

➤ *Le désherbage mécanique... sur les bassins de l'Aff et du Ninian*

La réduction des produits phytosanitaires devient une nécessité règlementaire et environnementale. Il devient important de changer sa façon de travailler en incluant tout ou partie du désherbage mécanique dans la stratégie de désherbage du maïs.

Passage de la houe rotative – BV Ninian Léverin - 2016

Le SMGBO, avec l'appui du GAB56, accompagne des exploitants volontaires sur les bassins de l'Aff et du Ninian, où l'enjeu phytosanitaire est « fort » (en lien avec les résultats qualité d'eau) pour tester le désherbage mécanique sur leurs parcelles emblavées en maïs.

Cette action qui vise à promouvoir cette technique efficace est conditionnée par de nombreux paramètres ; certains maîtrisables par l'agriculteur et d'autres devant lesquels il restera impuissant à savoir la météo. Cette pratique demande de nombreuses connaissances sur la préparation du sol, le semis (la dose, la profondeur) et les outils de désherbage mécanique à utiliser en fonction du stade de la culture (herse étrille, houe rotative, bineuse) … Toutes ces interrogations sont, tout au long du suivi de la culture, expliquées et commentées par les techniciens du SMGBO pour une bonne réussite du désherbage mécanique.

Les actions collectivités

Entretien des espaces publics :
Un forum à Bohal pour comprendre la nouvelle réglementation

Le Vendredi 25 mars 2016, à Bohal, Joël Labbé, Sénateur du Morbihan, a présenté la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national dite « Loi Labbé » qui est entrée en application au 1er janvier 2017.

70 élus et agents des espaces verts des communes sont venus s'informer et échanger autour de solutions concrètes permettant d'atteindre le « zéro-phyto »

Charte d'entretien des espaces des collectivités :
Bilan des enquêtes 2016 : 109 communes du territoire suivies

28 % des communes du territoire en « Zéro-phyto » et des manquements à la réglementation qui persistent.

30 communes (28%) n'utilisent plus aucun pesticide pour l'entretien de leurs espaces publics et ont donc atteint le niveau 5 de la charte régionale d'entretien des espaces communaux.

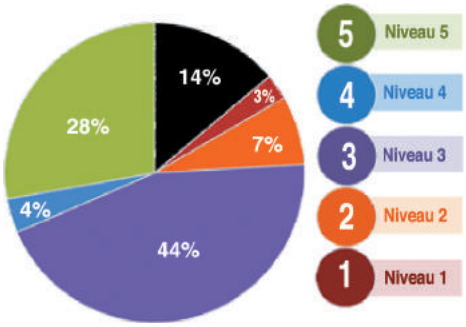

15 communes sont aujourd'hui inclassables car ne respectent pas la réglementation en vigueur. Utilisation de produits retirés du marché, zones de remplissage non conformes, pas de possession du certiphyto ou encore pas d'enregistrement des pratiques liées à l'utilisation de pesticides, autant de points qui nécessitent pourtant une vigilance accrue.

20 substances actives herbicides utilisées

72 communes ont utilisé des herbicides en 2016, regroupant au total 20 substances actives différentes. Le glyphosate, désherbant total, est l'herbicide le plus largement utilisé par les collectivités. Le MCPA, en tant que désherbant sélectif, est aussi couramment retrouvé dans les communes pour l'entretien des terrains de football. D'après les prélèvements d'eau effectués par le syndicat en 2016, 14 de ces substances ont été détectées dans les rivières du territoire.

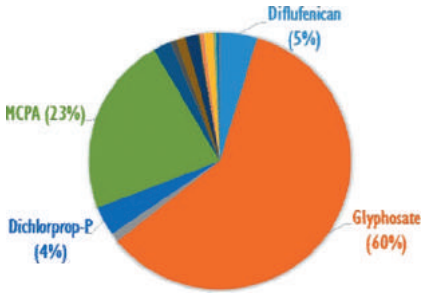

Des zones contraignantes qui freinent l'arrêt de l'utilisation des pesticides

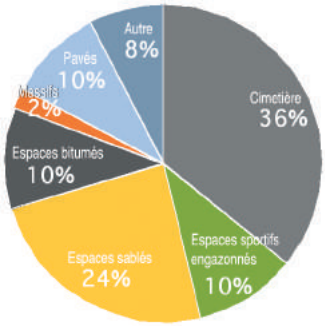

Avec les terrains de sports, les cimetières sont bien souvent la dernière frontière de la gestion écologique pour les collectivités. Près de 50% des communes considèrent d'ailleurs que ces espaces publics sont les plus contraignants à entretenir. Les cimetières bretons, souvent très minéraux, laissent peu de place au végétal et la végétation spontanée est souvent mal perçue par les usagers. Ils constituent un espace sensible, symbolique et souvent riche de sentiments affectifs. Laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. Cette faible tolérance oblige les communes à entretenir très régulièrement ces espaces pour maintenir un état d'acceptabilité. Les espaces sablés et stabilisés semblent aussi être des zones difficiles à entretenir. 24% des communes ont d'ailleurs des problématiques d'entretien liées à ces surfaces. Problématique renforcée par le fait qu'elles représentent bien souvent une part non négligeable des surfaces totales gérées par les services techniques.

Pour faire face à l'évolution de la réglementation, la charte d'entretien des espaces des collectivités a été révisée en 2016. A ce jour 80% des communes du territoire ont réaffirmé leur engagement dans la nouvelle version de cette charte régionale.

Les rivières

5 volets de milieux aquatiques (CTMA) sont en cours ou à l'étude sur le territoire du SMGBO

Zoom sur l'Yvel Hyvet

En cette 2ème année du programme milieu aquatique, les travaux de restauration pour le bon état écologique de la rivière Yvel-Hyvet et de ses affluents se sont poursuivis. Les travaux prévisionnels de 2015 n'étant pas terminés ceux-ci ont été reportés en 2016.

➤ *Les travaux 2016*

Concernant le rétablissement de la continuité écologique, 20 buses ont été remplacées, 3 seuils arasés, 11 rampes d'enrochement ont été installées ainsi que 3 ponts cadre.

Des interventions de diversification du lit mineur et de renaturation ont aussi été menées : 5,5 km de diversification (radiers, risbermes, etc.) et 265 ml de renaturation et de reméandrage. Par ailleurs, une entreprise forestière a aussi entretenu la ripisylve sur plus de 10 km. Quelques plantations sur des chantiers de renaturation 2015 ont aussi été réalisés (395 ml).

Zoom sur l'Arz

Un deuxième programme à l'étude sur les affluents.

Le 1er programme milieu aquatique de l'Arz s'est achevé en 2016. L'étude préalable pour le 2nd contrat sur les affluents a été lancée cette même année. La phase état des lieux et diagnostic est donc en cours sur 347 km de cours d'eau. Le programme sera établi pour 2018.

Le SMGBO a apporté son appui technique à la réalisation d'une passe à ralentisseurs et à anguilles sur le Moulin d'Arz à Saint Gravé. L'arrachage manuel de la Jussie et du Myriophylle du Brésil a été réalisé sur 5,6 km en 2016.

Une visite des travaux réalisés en 2015 a été faite par le SMGBO avec les membres de Lorient Agglomération. Le but était de mieux appréhender les objectifs et impacts des travaux sur les parcelles agricoles. Ces travaux s'inscrivent dans une vision globale de la gestion de l'eau (eaux pluviales, pollution, captage, zones humides …) qu'il est important de rappeler.

Zoom sur la Claie

Deux études préalables ont été lancées en 2016 sur le bassin versant de la Claie. La 1ère étude vise à mettre en place le proramme sur les affluents de la Claie (420 km de cours d'eau). La 2nde porte uniquement sur la continuité écologique de 12 ouvrages classés en Liste 2 (L214-17 du Code de l'Environnement). Les deux études en sont à la phase état des lieux-diagnostic, le programme sera effectif en 2018.

Zoom sur les marais

Les travaux d'arrachage ont continué cette année sur le territoire des Marais de Vilaine. Le programme de travaux s'est vu complètement modifié au vu des incohérences de la programmation des travaux.

Vers une refonte du programme continuité et lit mineur

Au total, il s'agit de 100 ouvrages et de 20 km de cours d'eau qui ont été diagnostiqués de nouveau. Cette analyse a permis d'identifier les travaux à réaliser sur les années 2017-2018. Ces travaux font l'objet d'un porter à connaissance qui a été envoyé pour accord à la DDTM pour réponse au premier trimestre 2017.

➤ *Bilan 2016*

1 changement de buse et 1 suppression de seuil ont été réalisés ainsi qu'une rampe d'enrochements. Pour le lit mineur, ce sont près de 80 m³ de granulats qui ont été apportés au ruisseau du Launay. Par ailleurs, 425 ml de curage-régalage de douves ainsi que 9 km d'arrachage manuel de Jussie ont été réalisés.

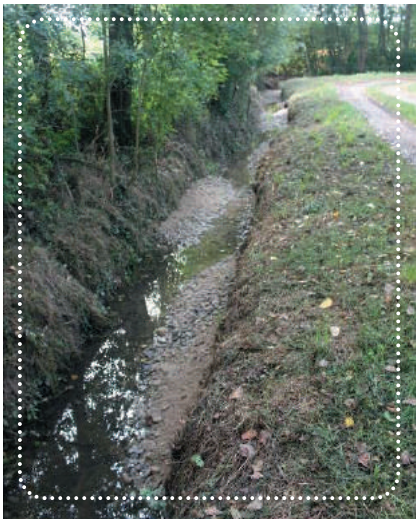

Diversification du lit mineur

Zoom sur le Ninian

Depuis septembre 2015, la rivière du Ninian ainsi que certains de ses affluents sont en cours de restauration par le SMGBO. Ces travaux ont pour objectif d'atteindre le bon état écologique du cours d'eau. Pour une eau de bonne qualité et une plus grande biodiversité de la rivière, 4 entreprises différentes travaillent sur ce chantier de restauration.

Visite de terrain des élus et financeurs

Le 29 novembre 2016, une visite des travaux a été effectuée avec les financeurs et les services de la police de l'eau du Morbihan.

Le 10 décembre 2016, une autre visite a été effectuée avec les élus locaux en minibus afin de découvrir tous les travaux qui ont été réalisés sur la rivière du Ninian depuis 2015.

La continuité a été rétablie sur 5 ouvrages

15 km de berge restaurées
105 peupliers abattus
38 embâcles supprimées

Restauration du lit mineur sur 6,8 km

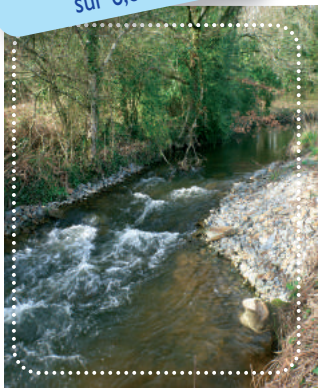

1 seuil a été supprimé, 1 passage busé a été changé et 3 rampes en enrochement ont été réalisées.

Un forestier entretient également le cours d'eau sur les zones de travaux : 15km de berges ont ainsi été restaurés, 38 arbres en travers ont été enlevés,105 peupliers ont été abattus et 3 pompes de prairies ont été installées.

Le lit mineur a été aménagé sur près de 7km : épis de pierre, recharge par tâches de gravier et restauration végétale des berges sont les techniques utilisées pour restaurer le cours d'eau.

Le bocage

Programme Breizh Bocage : Deuxième année d'animation

Du projet avec l'agriculteur....

Les rencontres avec les agriculteurs ont commencé à l'automne 2015 et se sont poursuivies jusqu'en mai 2016. Elles ont abouti à la réalisation de 16 diagnostics-action caractérisant 142 km d'éléments bocagers existants sur 1 700 ha de parcellaire agricole. A l'issue de ces diagnostics, plus de 43 km d'aménagements ont été proposés dans le but de restaurer le maillage bocager tout en restructurant le parcellaire.

... à la réalisation concrète de travaux bocagers

Pour cette campagne 2016, 12 agriculteurs se sont engagés pour la réalisation de plus de 10 km d'aménagements bocagers.

Type d'aménagement	Création de haie à plat	Création de haie sur talus	Création de talus nu	Total général
Total (ml)	**1 628**	**5 203**	**346**	**7 177***

**Le linéaire final a été revu à la baisse, compte tenu des diverses contraintes liées à l'implantation des parcelles et aux propriétés foncières.*

Haie à plat

Jeune plant paillé

Haie sur talus

Le programme Breizh Bocage est également l'occasion de faire la promotion des différentes Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Bocage. Celles-ci sont proposées pour inciter et sensibiliser les agriculteurs à une gestion durable de leurs haies. Ainsi, en 2016 l'animation a permis l'engagement de plus de 31 km de haies.

L'éducation à l'environnement

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust poursuit son action pédagogique auprès des écoles primaires de son territoire. Cette action concerne les classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Les interventions proposées présentent les actions menées en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant, voire sur la commune sur laquelle se trouve l'école. Les animations proposées s'organisent autour de plusieurs ateliers et s'appuient sur des outils conçus pour être ludiques.

Pour l'année 2016, sur l'ensemble du territoire, 1235 enfants du cycle 3 ont été informés et sensibilisés dans le cadre des 104 animations proposées par le SMGBO.

Natura 2000 “Vallée de l’Arz”

Premier bilan dressé à mi-parcours de la mission d’animation

Le 29 septembre 2016, le comité de pilotage du site Natura 2000 "Vallée de l’Arz" se réunissait à Saint Gravé pour dresser le bilan des 3 dernières années d’animation du documents d’objectifs (DOCOB) validé fin 2013 et porté par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l’Oust (SMGBO).

Comité de pilotage- sept 2016

5 objectifs de développement durable avaient été identifiés pour le site Natura 2000 :

- Œuvrer pour le maintien des habitats et des espèces d’intérêt européen
- Assurer la compatibilité des usages avec les enjeux du site
- Communiquer, informer et sensibiliser
- Améliorer les connaissances
- Animer et mettre en œuvre le DOCOB

A ce jour, plus des trois quarts du programme est engagé et plus de 50% des actions inscrites dans le programme d’action pour le site sont actuellement en cours ou réalisées.

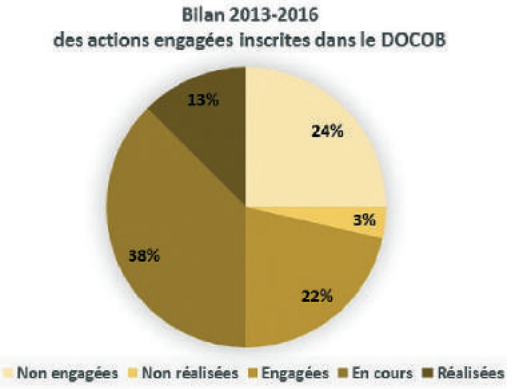

Parmi les actions proposées, on retrouve :

- ✓ L’animation de mesures agro-environnementales à destination des exploitants agricoles du site,
- ✓ La mise en place de contrat Natura 2000 visant à préserver les chauves-souris,
- ✓ La programmation de sorties nature,
- ✓ Le suivi de certaines espèces emblématiques du site comme la loutre,
- ✓ L’accompagnement de porteurs de projets soumis à étude d’incidence Natura 2000…

Paysage de la vallée de l’Arz

Asphodèle d’Arrondeau

Grand rhinolophe

Au terme des 3 années du contrat d’animation, le SMGBO s’est porté de nouveau candidat pour poursuivre sa mission de mise en œuvre du DOCOB pour le site de la Vallée de l’Arz et a été reconduit à l’unanimité.

Sortie Engoulevent d’Europe

Plus d’une centaine de personnes a été informée et sensibilisée en 2016 sur le site dans le cadre d’animations et de manifestations à destination du grand public. Plusieurs projets ont émergé courant 2016 qui devraient se concrétiser en 2017 dont notamment des actions de gestion de milieux de landes, des aménagements visant à protéger les sites de rassemblement de chauves-souris, et des études permettant d’évaluer l’impact de la fréquentation sur certains habitats d’intérêt communautaire.

Un travail en étroite relation avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 56, le Conseil Départemental 56 et les mairies du site a été mené en 2016 afin d’activer certains leviers d’actions permettant la restauration, la gestion de milieux d’intérêt communautaire et la protection d’espèces.

Le bassin versant de l'Yvel Hyvet a fêté ses 20 ans

Une matinée rétrospective-bilan pour marquer l'évènement

A l'occasion des 20 ans de la signature du 1er contrat de bassin versant Breton sur l'Yvel-Hyvet, le Syndicat Mixte du Grand bassin de l'Oust a organisé une journée rétrospective bilan le 24 juin 2016.

Cette journée à destination des élus, des agriculteurs du bassin versant de l'Yvel-Hyvet et des partenaires techniques et financiers a rassemblé environ **100 personnes.**

Après la diffusion d'un mini-film retraçant l'historique du bassin de l'Yvel-Hyvet, 4 tables rondes ont été organisées lors de la matinée :

1ère table ronde
Du Miny à l'Yvel-Hyvet...au Grand Bassin de l'Oust

Thématiques : les origines de la création de l'Association Yvel-Hyvet en 1991, la mise en place du premier contrat de bassin versant breton et l'élargissement des actions à l'ensemble du bassin de l'Oust.

2ème table ronde
Un programme d'actions agricoles au service de la qualité de l'eau

Thématiques : Les questions agricoles, la mobilisation des agriculteurs et des techniciens agricoles dans les actions de préservation de la ressource en eau ; enjeu important pour la prise d'eau du Lac au duc Ploërmel.

3ème table ronde
Le volet milieux, bocage et milieux aquatiques

Thématiques : Les actions milieux, les aménagements bocagers pour limiter l'érosion et les transferts de phosphore vers les cours d'eau et le volet milieux aquatiques qui commence à se mettre en place pour l'atteinte du bon état écologique.

4ème table ronde
Bilan et perspectives

Thématiques : les résultats obtenus en 20 ans sur le bassin versant de l'Yvel, la mobilisation de l'ensemble des acteurs mais également sur les nouveaux enjeux du territoire et la réforme territoriale en cours avec la compétence GEMAPI.

Des visites de terrain pour illustrer les actions en cours sur l'Yvel Hyvet

L'après-midi a débuté avec la visite des différents types d'aménagements réalisés sur le ruisseau du Miny lui conférant un rôle de « site vitrine ». La sortie s'est poursuivie avec la visite du "Miny musée" consacré à l'hydrologie et installé au lieu-dit Millet à Ploërmel. Enfin, la présentation de la plateforme Agr'Eau Paysage, site vitrine et espace d'échanges dédiés aux aménagements parcellaires installés au Lycée La Touche de Ploërmel est venue clore cet après-midi de terrain.

Une Journée Tous à la ferme pour sensibiliser le grand public

Le dimanche 26 juin 2016, dans le cadre de l'opération **Tous à la FERME**, organisée par le lycée La Touche de Ploërmel, le SMGBO était présent sur plusieurs stands pour faire connaître la structure, ses objectifs et pour sensibiliser les particuliers sur les différentes actions agricoles menées sur le territoire du SMGBO et plus particulièrement sur le bassin versant de l'Yvel Hyvet.

6 stands du SMGBO
Plus de **400 visiteurs**
50 personnes en sortie terrain

Découverte des bassins versants, du bocage, de la vie aquatique et des actions de reconquête de la qualité de l'eau étaient à l'ordre du jour de cette journée d'information et de sensibilisation qui clôturait les temps forts organisés dans le cadre des 20 ans de la création du bassin versant de l'Yvel Hyvet.

Agir ensemble pour le bon état des rivières et des milieux

SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST
10 BD DES CARMES, BP 503
56805 PLOËRMEL CEDEX

TÉLÉPHONE : 02.97.73.36.49
FAX : 02.97.73.36.50

accueil@grandbassindeloust.fr

INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.GRANDBASSINDELOUST.FR

SIAEP DE LA VIEILLE LANDE
SIAEP DE L'HYVET, CIDÉRAL